

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an : Montréal, \$2.00.

Canada et États-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVI

MONTRÉAL, VENDREDI 5 JUILLET, 1895

No 18

SEMAINE DU 28 JUIN

2194 abonnés réguliers 2194

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 917.
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2302.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et États-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Ceci et là.

La légalité des Combines La Cour Suprême de l'Etat de l'Illinois vient de rendre un arrêté confirmant le jugement de la cour inférieure qui déclare le *Wiskey Trust* illégal. Le *Wiskey Trust* qui s'est fait enregistrer comme compagnie sous le nom de "Distilling and Cattle Feeding Co." (D. C. F.), est propriétaire de presque toutes les distilleries des États-Unis, acquises au moyen de la distribution de ses actions aux propriétaires originaux. La poursuite a été prise par l'Etat d'Illinois. Le jugement déclare que la D. C. F. a perdu ses droits corporatifs parce qu'elle en a abusé. La loi et sa charte lui donnent le droit d'acquérir les propriétés, outillage, clientèle, etc., nécessaires à son

industrie et de les exploiter ; mais le Trust a fait autre chose et c'est ce qui le condamne. La Cour juge que la compagnie n'a pas le droit, par la loi ni par sa charte, d'acheter des distilleries *pour les fermer*.

Si cette décision, dont appel sera porté sans doute jusqu'en dernier ressort, est confirmée, et si nos tribunaux adoptent cette interprétation de la loi, il y a plusieurs de nos compagnies qui seraient sujettes à voir leur charte révoquée pour avoir, de la même manière, abusé de leurs pouvoirs.

Le traité Franco-Canadien

La correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial, au sujet du traité français, vient d'être rendue publique. Il y a appert que la principale raison de la répugnance du gouvernement canadien à ratifier le traité, était la crainte que le gouvernement impérial ne voulut pas dénoncer ce traité, ainsi que chaque partie peut le faire sur douze mois d'avis, lorsqu'il en serait requis par le gouvernement canadien. On tient à pouvoir mettre fin au traité dès que l'on en aura la fantaisie. Le gouvernement impérial a répondu en assurant notre ministère qu'il dénoncera le traité dès que le Canada en aura exprimé le désir. Comme c'est une perspective agréable pour nos commerçants de bois, d'animaux, de grains, de foin, etc. ; et comme c'est flatteur pour la France !

M. Foster a déposé à la Chambre des Communes un projet de loi (Bill No 126) destiné à permettre l'application du traitement de la nation la plus favorisée aux nations qui ont droit à ce traitement en vertu de leurs traités avec l'Angleterre, aussitôt la mise en vigueur du traité franco-canadien. Ce projet de loi devait être lu en deuxième délibération le 21 juin. On l'a sans doute oublié au milieu de l'agitation soulevée par l'affaire des écoles ; mais on nous dit que, comme c'est une mesure ministérielle annoncée dans le discours du Trône, il sera adopté

sans discussion, à la veille de la prorogation des chambres.

P. S.—L'article 3 du projet de loi accorde la même tarification qu'à la France, pour les articles mentionnés au traité, à la Grande Bretagne et à toutes ses colonies et possessions. Cela met les vins du Cap et d'Australie sur le même pied, quant aux droits, que les vins français. C'était à prévoir. Seulement, cela plaira-t-il à la France ?

L'assèchement des Grands Lacs

Les Canadiens qui s'étaient effrayés de la perspective du dessèchement des grands lacs, et, par conséquent du St Laurent, par suite de l'ouverture projetée d'un canal allant de Chicago au Mississipi, peuvent se rassurer. D'abord, les ingénieurs, qui ont préparé les plans de ce canal, assurent qu'il aurait tout au plus l'effet de faire baisser le niveau de l'eau de quatre pouces à Niagara. Ensuite, le canal ne sera pas creusé. Le gouverneur de l'Illinois, M. Altgeld, vient de refuser sa sanction au bill qui le concerne. Dans le message qui accompagne son veto, M. Altgeld donne deux raisons : d'abord une raison constitutionnelle, ce canal étant du ressort du gouvernement fédéral ; ensuite, l'impraticabilité de l'entreprise.

"L'idée, dit-il, de créer une grande voie nationale de navigation entre les lacs et le golfe du Mexique est tout à fait grandiose et serait accueillie par la population avec le plus grand enthousiasme, s'il n'y avait deux objections : la première, qu'elle est impraticable ; la seconde, qu'elle écraserait notre population sous un énorme fardeau de taxes, pendant des générations, tout en ne nous étant que d'un avantage comparativement restreint."

Le libre-échange comme en Angleterre

Nous avons donné, il y a quelque temps, un résumé de la législation fiscale que se proposait de faire adopter le gouvernement de la Nouvelle Galle du Sud, une des colonies australiennes. C'est le

libre-échange, sauf sur quelques articles, et l'imposition de la taxe foncière et de la taxe sur le revenu.

Nous comptons assister bientôt, en spectateurs intéressés, à cet essai du "libre-échange comme en Angleterre." Il nous faudra attendre. Le gouvernement a bien fait passer son projet à l'assemblée législative, mais le conseil législatif l'a rejeté.

M. Reid, le premier ministre, n'a pas renoncé à ce projet; il va en appeler aux électeurs en leur soumettant en même temps un amendement à la constitution, ayant pour effet de soumettre à un plébiscite tout projet de loi adopté deux fois par l'assemblée élective, à deux sessions différentes, et que le conseil législatif s'obstinera à rejeter.

S'il n'obtient pas cela, il déclare qu'il va prendre les mesures nécessaires pour rendre le conseil électif.

Voilà donc le problème économique qui se complique d'un problème constitutionnel.

Protection pour le tabac canadien M. Jeannotte, député de l'Assomption, demande à la Chambre des Communes d'Ottawa, de se prononcer en faveur d'un droit de douane sur le tabac importé.

Dans les conditions actuelles, il est impossible de donner à la culture du tabac canadien le développement qu'elle pourrait avoir. Les fabricants ont toute liberté d'importer du tabac étranger, ne payant qu'un droit d'accise sur l'article manufacturé. Il est vrai que le droit est moindre si l'article est manufacturé uniquement de tabac canadien; mais s'il y a mélange de tabac canadien et de tabac importé, le droit est le même que si l'on n'avait employé que du tabac importé.

L'imposition d'un droit de douane favoriserait au contraire ce mélange et donnerait, par cela même, un marché plus avantageux aux meilleurs sortes de tabac canadien. Il s'ensuivrait que nos planteurs prendraient plus d'intérêt à améliorer leur culture, à choisir les espèces à cultiver et à préparer les feuilles pour la vente. Nous arriverions ainsi, puisque la question de climat est résolue par l'expérience du Connecticut, à produire du tabac canadien de qualité supérieure, qui rapporterait de bons bénéfices à nos agriculteurs.

Dans l'état où se trouve notre agriculture, il nous semble que rien ne devrait être négligé pour augmenter le rendement de nos industries agricoles.

Mais on dirait qu'une fatalité s'attaque à toutes les industries agri-

coles qui prennent naissance dans notre province. Voyez comme on se montre indifférent, à Ottawa, au succès de notre industrie sucrière. La culture du tabac canadien est aussi une industrie de la province de Québec; est-ce pour cela qu'on ne veut pas la protéger à Ottawa?

LES MICROBES AURIFERES

Des expériences faites récemment en Angleterre ont amené à cette belle découverte qu'il y a de nombreux microbes sur les pièces de monnaie, comme il y en a sur le pain, le lait, le beurre, les livres, les porte-plumes et généralement sur toutes choses et sur les microbes eux-mêmes.

Les savants anglais ont déterminé, en outre, avec beaucoup de précision, la sympathie ou l'antipathie des microbes pour tel ou tel genre de monnaie. Ils affectionnent les pièces d'or à un point incroyable. Est-ce en fréquentant les êtres humains qu'ils ont pris ce goût étrange? Toujours est-il qu'ils y pullulent, qu'ils s'y développent à merveille et qu'on les cultive facilement. En revanche, l'argent leur répugne et il paraît qu'ils ne s'approchent jamais à plus de cinq millimètres d'une pièce de dix sous. Enfin, la monnaie de cuivre les tue en moins d'un quart d'heure.

Vous comprenez que les Anglais sont des esprits pratiques et trop audacieux pour n'avoir pas immédiatement tiré parti de cette découverte.

Un grand banquier anglais s'est fait le raisonnement suivant :

"A force de vivre sur l'or, les microbes ont dû finir nécessairement par en absorber des quantités infinitésimales, il est vrai, mais appréciables cependant. Il est donc évident qu'il y a des microbes aurifères et qu'en en pulvérisant des millions et des millions, et en les passant au travers d'un tamis approprié, on récoltera de la poussière d'or. En répétant cette opération plusieurs fois par jour, on arrivera rapidement à des quantités d'or qui ne le cèderont en rien à la production des mines du Cap."

Tel est le point de départ d'une nouvelle affaire qui ne va pas tarder à s'abattre sur le marché européen : nous avons nommé les *Microbes aurifères de la Grande-Bretagne*, au capital de huit cent millions, divisé en actions de une livre sterling, suivant la méthode anglaise.

Inutile d'ajouter que ces actions, avant même d'être créées, ont déjà monté de douze francs.

GROSCLAUDE.

POUR LES EPICIERS

On sait que le bon marché actuel des sucres provient de l'immense récolte de sucre de betteraves en Europe. A ce point de vue, l'extrait suivant du *Journal des Fabricants de Sucre* devra intéresser ceux de nos lecteurs qui se donnent la peine de s'inquiéter des probabilités de hausse ou de baisse des marchandises qu'ils vendent :

"D'après les enquêtes qui ont eu lieu ces temps derniers, l'Allemagne aurait réduit ses emblavements de betteraves de 16 0/0 sur l'année dernière, l'Autriche-Hongrie de 23 0/0, la Belgique de 19 0/0 et les Pays-Bas de 4,5 0/0. Pour l'ensemble de ces pays la réduction moyenne de la culture betteravière serait de 18,7 0/0. On ne possède pas encore les résultats des enquêtes faites en France et en Russie. La Russie comptera pendant la prochaine campagne un certain nombre d'usines nouvelles, et de ce chef ses emblavements ont dû être augmentés. Quant à la France, les emblavements y ont été réduits d'une manière générale, mais très variable; nous connaissons des localités où la réduction est de 5 à 10 0/0 et d'autres, dans le Nord et le Pas-de-Calais, où elle atteint 25 à 50 0/0. Pour la totalité des pays betteraviers européens, la diminution des emblavements paraît être de 12 à 15 0/0 en tenant compte des betteraves de spéculation. Avec une récolte en sucre à l'hectare moyenne ou médiocre, la diminution de la production sucrière en 1895-96 compenserait largement l'excédent de ressources légué par la campagne actuelle."

Un projet de loi concernant la pêche du homard (c'est son titre) présenté par M. Costigan, ministre des Pêcheries, ne s'occupe pas du tout de la pêche, mais propose quelques amendements à la loi concernant les fabriques de conserves de ces crustacés. Il décrète, entr'autres choses, que chaque fabrique devra se procurer un permis ou licence qui coûtera \$10.00 pour cette année, et, à partir de 1896, \$2.00 par 100 caisses de homard en boîte, chaque caisse devant contenir 48 boîtes. Les caisses seront étiquetées avec une étiquette fournie par le gouvernement; chaque étiquette non employée à la fin de la saison sera détruite.

Le commerce d'épicerie va se trouver ainsi en mesure de constater exactement l'année de fabrication, ce qui sera une sauvegarde appréciable. Le fait est que l'on a vu sur le marché des homards en conserve qui étaient pourris de vieillesse, chose qu'on ne pouvait constater qu'en ouvrant les boîtes.

L'effet de la gelée de mai sur les légumes commence à se faire sentir dans le commerce. Les fabricants de conserves viennent de commen-

cer à coter des prix pour livraisons futures et ces prix sont en hausse de 5 à 15c par douzaine sur ceux de l'année dernière. On écrit de Hamilton, Ont., le 27 juin, que deux fabricants seulement avaient coté des prix; le premier cotait les tomates seules à 80c; le second cotait les tomates, les pois, les fèves, le blé d'inde à 85c la douzaine. A Toronto, on offre les tomates à 85c pourvu qu'il y ait en même temps un ordre de blé d'inde; autrement on demande 90c pour des tomates seules.

En ce temps de soleil ardent, il ne faut exposer dans la vitrine que les marchandises à l'épreuve du soleil. Les autres marchandises ne doivent y être représentées que par leurs étiquettes, placards, tableaux d'annonce, etc. Les boîtes de conserves, qui se prêtent si bien à une décoration attractive, sont exposées à voir faner et décolorer leurs étiquettes imprimées en couleur, ce qui les fera paraître plus vieilles et nuira à la vente. Les légumes devraient être tenus à l'ombre autant que possible, ou bien ils paraîtront fanés et repousseront plutôt qu'ils n'attireront les acheteurs.

LA SITUATION DU FOIN

Les extraits suivants sont intéressants à consulter à la suite de ce que nous avons déjà publié sur la situation du foin aux États-Unis.

Le *Price Current* de Cincinnati, l'organe commercial le mieux accrédité des États du centre et de l'ouest, écrivait la semaine dernière: "Il se développe un déficit très sérieux dans la récolte de foin, principalement dans les régions du centre. Dans nombre de districts des États d'Ohio, Indiana et Illinois, la récolte a manqué presque complètement ou même complètement; et de vastes régions qui, d'ordinaire, fournissaient largement aux besoins du commerce, sont maintenant si à court qu'elles sont obligées d'importer du foin d'ailleurs pour leurs besoins locaux."

D'un autre côté, le rapport du gouvernement d'Ontario, sur la condition des récoltes à la fin de juin, dit que la récolte d'avoine et de foin a été fort éprouvée par la température froide du printemps et par la sécheresse qui a suivi. Les dernières pluies ont beaucoup amélioré la condition de l'avoine; mais elles sont venues trop tard pour le foin. Dans certains comtés, la récolte de foin est si pauvre qu'on ne se donnera pas la peine de le faucher.

Dans notre province, la condition de l'avoine, comme de tous les grains, est jusqu'ici excellente; pour le foin, les rapports varient. Dans certaines régions, on le dit beau et bien fourni; dans d'autres, il a souffert du froid, sera petit et maigre. En général, les prairies en terre légère et bien égouttées donneront un bon rendement, tandis que les terres fortes et basses seront moins bien partagées.

En résumé, il paraît de plus en plus probable que nos cultivateurs vendront leur foin plus cher cette année que l'année dernière.

L'EXPORTATION DU BEURRE

Une circulaire datée d'Ottawa, le 15 juin, et signée par M. James W. Robertson, commissaire de la Laiterie, donne les renseignements suivants sur les arrangements pris pour l'entreposage du beurre à froid.

VAPEURS OCÉANIQUES

Avec compartiments frigorifiques.

Pour Liverpool. — Le Mongolian, de la ligne Allan, départ samedi, le 29 juin et le Sardinian, de la même ligne, le 13 juillet. Un départ par semaine ou par quinze jours ensuite.

Pour Bristol - Avonmouth. — Le Mexico, de la ligne Dominion, le 1 juillet; le Dominion, de la même ligne, le 18 juillet. Un départ par semaine ou par quinze jours ensuite.

Pour Glasgow. — Le Norwegian, de la ligne Allan, le 3 juillet; le Pomeranian, de la même ligne, le 17 juillet. Service bi-hebdomadaire ensuite.

CHEMINS DE FER

Trains avec char-glacière.

Pacifique Canadien. — De Bedford, de Stanstead, de Sherbrooke, le mercredi; de Mansonville, le jeudi et de Warden, le samedi. De Québec, le mercredi.

Grand Tronc. — De Coaticooke, le mercredi matin. De St-Simon, sur l'Intercolonial, le lundi matin; de la Jonction Chaudière, mardi matin, arrivant à Richmond, mardi après-midi et continuant jusqu'à Montréal.

Pacifique Canadien. — De Windsor, Ont. à Montréal et de Teeswater à Montréal, 1 fois par semaine.

Grand Tronc. — De Warton, Ont. à Palmerston, le lundi; de Stratford à Toronto, le mardi; de Toronto à Brockville, le mercredi; de Brockville à Montréal, le jeudi.

On ne doit expédier du beurre que 48 heures après qu'il est mis en tinettes ou en boîtes.

On recommande les boîtes d'épinière, en bois de $\frac{3}{4}$ à 1 pouce, la boîte ayant 12 pouces de profondeur, 11 pouces de largeur et 12 $\frac{1}{2}$ de longueur en dedans, contenant 56 lbs. net. Il faut les doubler en papier parchemin. Si l'on se sert de tinettes, le couvert doit être double; le double inférieur ailleurant à l'intérieur de la tinette et sans rebords.

Il faut tenir le beurre à la température de 32 degrés Fahr., autant que possible, tant qu'il reste à la beurrerie.

Le commissaire met à la disposition des beurriers, au prix coûtant du gros, une préparation qui sert à faire une saumure spéciale pour le beurre. On devrait employer cette saumure dans toutes les beurreries, et il faudrait en imbiber complètement le papier parchemin et le coton avant de les mettre dans la boîte ou la tinette. Le prix est de 18c la livre, \$5 pour une boîte de 28 livres et \$10 pour un baril de 56 livres, fret ou express payé. On enverra en même temps les instructions nécessaires pour s'en servir.

BEURRE POUR L'EXPORTATION

Le beurre destiné à être exporté par les vapeurs munis de compartiments frigorifiques, doit être consigné aux soins de la Montreal Cold Storage and Freezing Company, rue St Paul, Montréal, où il devra rester au moins 4 jours exposé à une température de 20 degrés Fahrenheit, avant d'être mis à bord. Des arrangements ont été faits avec la compagnie pour que l'entreposage à 20 degrés, pour 15 jours au plus, ne coûte que 5c par 100 livres; pour les 30 jours suivants, 8c; pour une seconde période de 30 jours, 8c; pour une troisième période de 30 jours, 12 $\frac{1}{2}$ c et ensuite, 12 $\frac{1}{2}$ c pour chaque période ou fraction de période de 30 jours.

Le fret maritime sur le beurre frais, qui aura passé 4 jours dans le réfrigérateur de la compagnie, sera le fret courant de la semaine pour le beurre et le fromage, les compagnies de navigation ne devant exiger aucun supplément de fret pour tenir ce beurre dans le compartiment frigorifique.

On pourra se procurer de M. G. A. Gigault, député commissaire de l'agriculture, Québec, les étiquettes à mettre sur les tinettes ou les boîtes.

Le gouvernement ne prend pas la responsabilité d'assurer le beurre pendant le transport.

Le beurre doit être consigné directement par l'expéditeur, le propriétaire ou son agent à une maison en Angleterre, ou vendu à un com-

mercant soit au Canada, soit en Angleterre. En d'autres termes, le gouvernement ne s'occupe que du transport, les expéditeurs devront voir à la réception et à la vente en Angleterre.

ACTIONS ET OBLIGATIONS

Nous avons, dans l'article sur la Bourse publié dans notre dernier numéro, défini ce que l'on attendait par "action" ou *share* en anglais, part de propriété dans les biens d'une compagnie à fonds social. Il est un autre genre de valeurs dont on trafique également à la bourse, c'est l'"obligation," qui porte en anglais les noms de *bond* ou de *debenture*, que nos confrères traduisent souvent par *bon* et même, par *débeture*, francisant un mot anglais qui a pourtant sa traduction dans notre langue. Nous devons ajouter que beaucoup de nos compatriotes, voire même parmi nos confrères de la presse politique, confondent souvent l'action avec l'obligation, *share* avec *debenture*.

La différence est cependant très sensible, quoique souvent le capital d'une compagnie soit composé d'actions et d'obligations. L'action, comme nous l'avons expliqué, confère une part de propriété dans la compagnie. Le capital-actions est le capital propre de la compagnie. L'obligation n'est qu'un titre de créance; le capital-obligations est le capital emprunté. L'actionnaire est le propriétaire, le porteur d'obligation est son créancier.

Lorsqu'une compagnie a employé le capital produit par la souscription de ses actions, et que ce capital n'est pas suffisant pour donner à ses affaires le développement qu'elles peuvent atteindre, tout en constituant un gage suffisant pour garantir un emprunt, elle émet des obligations, remboursables à une échéance plus ou moins éloignée et portant un taux d'intérêt fixe. Elle pourrait augmenter son capital en émettant de nouvelles actions; mais ce serait amoindrir la valeur des premières actions en diminuant leur part proportionnelle dans son avoir. Si, cependant, il s'agit d'acquérir d'autres propriétés, d'augmenter considérablement l'avoir social, de manière que la valeur réelle des premières actions n'en soit pas diminuée, on a souvent recours à l'émission de nouvelles actions. Mais si la compagnie estime que les profits augmentés, qu'elle retirera de l'emploi du nouveau capital, lui permettront d'en payer l'intérêt et de

rembourser le fonds dans un temps donné, il y a intérêt pour elle à emprunter, et elle le fait en vendant des obligations.

Ces obligations sont représentées par un document, portant le seau de la compagnie et la signature des officiers autorisés à cet effet; ce document est une "promesse de payer", comme un simple billet à ordre, dans tant d'années, la somme de... soit au porteur, soit à un individu, personnellement ou à son ordre. Ce qui constitue deux genres d'obligations: l'obligation nominative et l'obligation au porteur.

L'intérêt est également énoncé dans le document, et, quelquefois le document est muni de *coupons*, petits carrés attachés à l'obligation dont chacun représente un terme d'intérêt: six mois ou un an, suivant le cas. L'intérêt est payé sur la présentation du coupon correspondant à chaque échéance. Lorsque l'obligation ne porte pas de coupons, il faut présenter le document lui-même pour toucher les intérêts.

L'obligation est encore la forme sous laquelle les corporations publiques, gouvernements, municipalités, etc., empruntent généralement du public les fonds dont elles ont besoin. Dans ce cas, l'obligation n'est encore qu'un titre de créance contre la corporation qui l'émet; elle est nominative ou au porteur et porte intérêt à un taux déterminé. Elle est remboursable à échéance fixe ou perpétuelle. En France, on appelle *rente* l'obligation perpétuelle émise par le gouvernement.

Et ici, on nous permettra, à propos d'obligations perpétuelles, d'énoncer un principe qu'on ne paraît pas admettre à Montréal. La perpétuité d'une dette est une chose contraire à l'ordre public; ce principe est reconnu dans notre droit qui n'admet plus de rente foncière perpétuelle et non rachetable comme il en existait sous l'ancien droit. Appliqué à une municipalité, ce principe ne peut pas perdre de sa valeur et nous ne comprenons pas que la cité de Montréal, par exemple, continue à payer 7 p.c. sur des obligations perpétuelles émises il y a une vingtaine d'années, quand elle peut emprunter à 4 p.c. pour payer ces obligations. La rente française est toujours rachetable au pair; la rente anglaise, les "consolidés anglais" sont également rachetables au pair, sauf stipulation entre le gouvernement et ses créanciers fixant un terme. Lors de la dernière conversion des consolidés anglais, le gouvernement a promis qu'il ne ferait pas de nouvelle conversion—ce qui

est un remboursement—avant 25 ans. A l'expiration de ces 25 ans, le gouvernement sera parfaitement libre de racheter ces rentes en les *remboursant au pair*.

Nous prions nos lecteurs de nous pardonner cette digression et de prendre note que le principe que nous venons d'exposer n'est pas admis par tout le monde, à Montréal surtout.

La valeur d'une obligation est plus régulière que celle d'une action; elle résulte du taux d'intérêt stipulé, du taux courant d'intérêt que rapportent les capitaux et du nombre d'années à courir avant l'échéance. Il est bien entendu que la première considération est la solvabilité de la corporation ou de la compagnie qui l'émet, et dont tout l'avoir est hypothéqué pour garantir le paiement de ses obligations. Quelques compagnies ont plusieurs émissions successives d'obligations, la première, portant première hypothèque a, par conséquent plus de valeur que la seconde et celle-ci que la troisième. Aussi, le taux de l'intérêt de la seconde émission est plus élevé que celui de la première et ainsi de suite.

Pour les obligations des corps publics, en général, la valeur se calcule sur les trois éléments mentionnés d'abord; mais quand il s'agit de corps qui ont déjà beaucoup d'emprunts à la charge de leur budget, ce fait est aussi pris en sérieuse considération. Surtout lorsqu'il s'agit d'obligations d'états qui n'ont pas toujours payé régulièrement l'intérêt de leurs emprunts.

Pour calculer, par exemple, la valeur d'une obligation du gouvernement fédéral, assurément solvable, portant 3 p.c. d'intérêt et remboursable en trente ans, on cherchera: le taux actuel de l'intérêt que rapportent les capitaux placés d'une manière absolument sûre. Si ce taux est de moins de 3 p.c., l'obligation vaudra plus que le pair; s'il est de plus de 3 p.c., elle vaudra moins que le pair, s'il est juste de 3 p.c. l'obligation vaudra juste le pair. Mais on tiendra compte aussi de la tendance persistante de l'intérêt à diminuer et l'on établira, par un calcul sur l'hypothèse de la baisse du taux, quel sera le taux moyen pendant la période à courir.

Après avoir ainsi capitalisé au taux courant l'intérêt que porte cette obligation, on calcule l'addition ou la soustraction qu'il faut y faire, vu le fait que, dans 30 ans, elle sera remboursée à \$100. Ce calcul consiste à trouver un chiffre qui laisse juste la marge que couvrira

une somme versée chaque année et portant intérêt composé tous les six mois, pendant trente ans.

Le pair, c'est le montant porté au document, le montant qui sera payé à échéance. Si l'obligation est de \$100, si elle vaut \$100, on dit qu'elle vaut le pair; si elle vaut plus de \$100, on dit qu'elle fait *prime*, si elle vaut moins, on dit qu'elle est au-dessous du pair ou à escompte. (Ces termes s'appliquent aussi aux actions, pour lesquelles le pair est la valeur nominale à l'émission).

A la bourse, pour les obligations comme pour les actions, le *course*, c'est-à-dire la valeur marchande, est rarement la même que la valeur réelle; cependant elle est beaucoup plus stable que celle des actions; donnant moins de prix à la spéculation, elle suit consciencieusement les fluctuations de l'intérêt des capitaux sur les grands marchés, sauf dans le cas de détérioration du crédit de la compagnie ou de la corporation obligatoire.

LES CHEMINS DE FER AUX ETATS-UNIS

L'exploitation des chemins de fer aux Etats-Unis, en 1893-94, fournit à la Commission du Commerce entre Etats, parmi les éléments qui constitue son rapport officiel, les suivants :

Le rapport couvre une année dont la fortune a été très variée. Pendant les quatre premiers mois, qui coïncident avec la fin de l'exposition de Chicago, le trafic des voyageurs a été excellent et même en augmentation sur la période précédente; puis la crise s'est abattue sur les Etats-Unis, suspendant les affaires et par conséquent les déplacements comme les transports. Au 30 juin 1894, 192 lignes étaient entre les mains de receveurs, administrant pour les créanciers. Ces lignes ainsi en faillite avaient une longueur de voie de plus de 42,000 milles et représentaient le quart du capital total placé dans les chemins de fer.

Au 30 juin 1894, le réseau des Etats-Unis comptait 178,708,55 milles de voie, soit une augmentation de 2,247,48 milles. L'augmentation, l'année précédente, avait été de 4,897,55 milles. Il y avait 1924 compagnies de chemin de fer, dont 745 exploitant leurs propres lignes, et 945 tenaient un compte séparé d'exploitation; 804 compagnies n'avaient qu'une comptabilité financière; sur ces dernières, 334 avaient loué leurs lignes pour un loyer déterminé; 190 avaient loué pour un

loyer conditionnel; 243 étaient sous la dépendance d'une compagnie qui contrôlait la majorité de leurs actions et exploitait en conséquence leurs lignes; les 37 autres n'ont donné aucun renseignement sur le genre de contrôle possédé par la compagnie exploitatrice. Le nombre de lignes non exploitées étaient de 77, dont 60 lignes indépendantes, 10 lignes faisaient partie de grands réseaux, et 7 appartenaient à des particuliers. Pendant l'année, 15 lignes ont été absorbées, 22 ont été réorganisées et 14 ont été consolidées.

La classification par longueur de voie exploitée donne les résultats suivants: 44 lignes exploitent chacune plus de 1000 milles, ensemble 100,547.29 milles ou 56.30 p.c. du total; 22 lignes exploitent plus de 600 et moins de 1000 milles chacune, ensemble 17,918.35 milles ou 10 p.c. du total; 23 lignes exploitent de 400 à 600 milles de voie chacune, ensemble 11,724.00 milles ou 6.57 p.c. du total; 42 lignes exploitent de 250 à 400 milles, ensemble 13,508.82 milles, et 907 lignes exploitent moins de 250 milles de voie chacune, ensemble 34,910.26 milles, ou 19.54 p.c. du total.

Le nombre des locomotives employées était de 35492, dont 20,000 de marchandises, 9,893 de voyageurs, 5,086 de garage, et 513 non classifiées. Il y avait en service 1,278,078 voitures, dont 33,018 de voyageurs, 1,205,199 de marchandises, et 39,891 fourgons, wagons à ballast et autres. Ces chiffres ne comprennent pas les voitures appartenant aux compagnies de transport ou aux particuliers. Chaque locomotive à voyageurs a transporté en moyenne 62,639 voyageurs sur un parcours total de 1,444,400 milles. Chaque locomotive de marchandises a transporté 31,209 tonnes de marchandises, soit 4,016,755 tonnes-milles.

Le nombre total des employés était de 779,608, en diminution de 93,994, soit 10.76 p.c. La diminution du trafic et la nécessité d'économiser ont été la cause du renvoi de tant d'ouvriers. En calculant que 4 personnes sont à la charge de chaque ouvrier, c'est donc plus d'un tiers de million d'êtres humains qui ont ainsi perdu leurs moyens d'existence.

Les appointements moyens par jour de ces employés étaient :

Chefs de service.....	\$9.71
Sous-chefs, etc.....	5.75
Employés d'administration.....	2.34
Chefs de station.....	1.75
Employés de station.....	1.63
Mécaniciens.....	3.61

Chauffeurs.....	\$2.03
Conducteurs.....	3.04
Autres employés des trains.....	1.89
Machinistes.....	2.21
Charpentiers.....	2.02
Autres ouvriers des ateliers.....	1.69
Chefs d'équipe (voie).....	1.71
Hommes d'équipe (voie).....	1.18
Aiguilleurs et gardiens.....	1.75
Télégraphistes.....	1.93
Employés temporaires.....	1.97

Le capital total au 30 juin 1894 était de \$10,796,473,813, soit \$62,951 par mille de voie. Ce capital se subdivise ainsi :

Actions.....	\$4,834,075,659
Obligations hypothéc.	4,593,931,734
Obligations divers.....	456,277,380
Bons sur le revenu.....	242,403,681
Dû aux bailleurs de fonds pour l'outillage.....	63,970,204

Le passif flottant était de \$605,815,135.

Au point de vue du revenu, aucun dividende n'a été payé sur \$3,066,150,094, ou 63.43 p. c. du total; sur 4.31 p. c. du total, on a payé de 4 à 5 p. c. de dividende; sur 10.12 p. c. du total on a payé de 5 à 6 p. c.; sur 5.12 on a payé de 6 à 7 p. c. et sur 5.42, de 7 à 8 p. c. Le total des dividendes payé a été de \$95,575,976. Une certaine partie des obligations, se montant à \$650,573,789, n'a reçu aucun intérêt.

Les chemins de fer ont transporté 619,688,199 voyageurs, en augmentation de 26,127,587 sur 1892-93, et 638,186,553 tonnes de marchandises, en diminution 106,982,929 tonnes. La moyenne des voyageurs par train a été de 44, et la moyenne de tonnes à chaque train de 179.80.

Les recettes brutes ont été de \$1,073,361,797, diminution \$147,390,077, ou 12.07 p.c. La diminution des recettes du service des voyageurs a été de \$16,142,258, dans le service de marchandises, de \$129,562,948. Les frais d'exploitation ont été de \$731,414,322. Aux recettes nettes de \$341,947,475, il faut ajouter \$142,816,805 provenant de sources autres que l'exploitation. Les intérêts sur la dette et les autres charges se montaient à \$429,008,310, ce qui laisse un solde de recettes de \$55,755,970 disponible pour payer les dividendes. Or, on a payé \$95,575,976 de dividendes, ce qui laisse un déficit de \$39,820,006.

Voici maintenant le chapitre des accidents. Employés tués, 1823; blessés, 23,422. L'année précédente, il y en avait eu 2,727 tués et 31,729 blessés. Le rapport attribue la diminution principalement au nombre réduit des employés et à la dimi-

nution du trafic; peut-être aussi un peu à l'augmentation de l'outillage automatique sur le matériel roulant ou encore à la plus grande expérience acquise par les employés. Voyageurs tués 324; blessés 3,304.

Un employé sur 428 a été tué et un sur 33 a été blessé; un voyageur sur 1,912,618 a été tué et 1 sur 204, 248 a été blessé.

Ces chiffres expliquent la baisse énorme qui s'est produite l'année dernière sur les actions de chemins de fer américains. Si, à cette situation des chemins de fer des Etats-Unis, l'on compare celle de nos chemins de fer canadiens, quoiqu'elle n'ait pas été brillante, non plus, en 1894, on trouvera que la comparaison est toute en faveur de ces derniers. S'ils n'ont pas payé de dividendes aussi élevés que les années précédentes, au moins, leurs opérations n'ont pas laissé de déficit.

Comme la plus grande partie des capitaux placés dans ces chemins de fer américains vient d'Angleterre, on conçoit que les capitalistes anglais soient méfiants, lorsqu'on leur demande de mettre d'autres capitaux dans des entreprises canadiennes du même genre et lorsque ces entreprises n'offrent pas des garanties indiscutables. L'émission manquée de l'Atlantique et Lac Supérieur en est un exemple tout récent.

EN CAUSANT

M. L..... est un homme modeste mais précieux, qui, après avoir passé par tous les degrés de l'échelle, est devenu le gérant de la maison J..... G..... & Cie qui l'emploie. Par exemple, il n'aime pas les paroles inutiles et il se réclame du dicton célèbre: "Mieux vaut ne rien dire que de dire des riens." Aussi, lorsque nous entrons au magasin pour prendre les nouvelles, consulter le baromètre commercial et faire un bout de causette, M. L..... nous répond invariablement qu'il ne connaît rien de nouveau.

Mais, par une chance providentielle, nous nous trouvions l'autre jour à dîner au même restaurant que M. L..... et à la même table que lui. Hors du magasin, la sociabilité reprend ses droits et, après un épigramme au comptable de la maison qui, le matin même, le plaisantait sur son mutisme, la conversation s'engagea et nous avons pu recueillir ce qui suit:

"Qu'est-ce que j'aurais pu vous apprendre de nouveau sur les cotonnades? Vous savez aussi bien que moi que les fabriques ont fait

des provisions de coton brut pendant la baisse. La Dominion a acheté une quantité considérable de coton à bas prix, mais il y en a d'autres qui ont acheté encore à meilleur marché qu'elle; savez-vous que si les compagnies voulaient, elles pourraient revendre leur coton brut et y faire plus de bénéfice qu'en le travaillant?

"C'est le cas, Monsieur. Elles ont payé 5c, 5½c ou 5¾c la livre et elles pourraient revendre à 7c, ce qui leur donnerait un bénéfice de 30 p.c. et elles ne font pas 30 p.c. net de bénéfice sur leurs cotonnades. Elles pourraient ensuite racheter au cours du jour et hausser leurs prix en conséquence. Mais cela ne ferait pas l'affaire de la "Protection." Et tous ces Messieurs tiennent à conserver son prestige à la Protection. Si nous avions eu des élections cet été, pour le parlement fédéral, vous auriez vu comme ils auraient travaillé!

"Voyez ce qui se passe aux Etats-Unis. Actuellement, on y est sous l'impression que la prochaine élection présidentielle va ramener le parti républicain à la présidence; et que le tarif McKinley sera rétabli aussitôt que possible ensuite. Et bien, j'ai rencontré ces jours-ci des représentants de maisons anglaises qui m'ont dit que toute leur production, d'ici à l'élection présidentielle était achetée d'avance. Il s'est fait, cet hiver et ce printemps, d'énormes achats de ce genre, en spéculation; de manière que, aussitôt le candidat républicain élu, on commencera à faire expédier les tissus achetés, on en emplira les entrepôts et, lorsque le tarif McKinley sera rétabli, on aura toute cette marchandise, entrée aux anciens droits, que l'on vendra aux prix que produira le nouveau tarif.

"S'il n'y a pas de changement de tarif? Et bien, les marchandises seront toujours là; on les vendra comme on pourra, à perte si c'est nécessaire; on les réexpédiera en Afrique, en Australie, partout où l'on pourra trouver un marché. Notre maison a déjà profité d'occasions de ce genre; nous avons acheté, en douane, à New-York, des tissus anglais à meilleur marché que nous n'aurions pu les acheter à Londres.

"Il faut avoir de gros capitaux, dites-vous, pour faire ces spéculations? Sans doute. Mais savez-vous qui contrôle le commerce de nouveautés aux Etats-Unis? Les Juifs allemands. Et ils ont de l'argent tant qu'ils en veulent.

"Au Canada, aussi, les Juifs contrôlent certains commerces. Prenez le commerce des habillements con-

fectionnés; qu'y trouvez-vous? Des Juifs, rien que des Juifs!

— "Pouvez-vous m'expliquer, avons-nous demandé, comment il se fait que les marchands juifs vendent un habillement à meilleur marché que ne coûterait l'étoffe chez un autre marchand?"

— "Voici. Un Juif arrive ici; il s'appelle Salomon. Il va dans un magasin de gros, achète \$1,000 de marchandises, paie \$500 comptant. Un mois ou deux après, il paie la balance et achète pour le double à crédit. Puis il vend tant qu'il peut, à n'importe quel prix. Quand il a mis dans sa poche autant d'argent que possible, il vend son fonds, argent comptant, à un co-religieux; puis il s'en va s'établir à Québec, à Toronto, etc., où il s'appelle Jacobs ou Isaacs, et le tour est joué. Il n'y a, d'ailleurs, que chez ces Juifs nomades qu'on trouve de ces bons marchés fabuleux. Il y en a d'autres, établis depuis longtemps, qui font honneur à leurs obligations; mais ceux-là vendent aussi cher—ou à peu près—que les autres marchands.

"J'ai voulu m'assurer par moi-même des prix qu'on vend dans ces magasins de Juifs de passage. J'y ai acheté un pantalon dont l'étoffe avait été achetée à la maison; et bien, le pantalon tout fait m'a coûté moins cher que le Juif n'avait payé l'étoffe. Celui-là en était encore à la première partie du programme, il avait à payer la balance restée sur son premier achat..... Je dois vous dire que maintenant, quand ces Juifs se présentent chez nous pour acheter, nous ne leur faisons plus jamais crédit....."

L'ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE COMMERCE.

Ceux qui parlent avec légèreté de l'efficacité de l'annonce dans les journaux de commerce, n'ont certainement pas considéré la question avec tout l'intérêt qu'elle mérite. Nous croyons que les faits prouvent qu'on obtient davantage, avec un certain montant de dépenses, par le moyen des journaux de commerce que par tout autre genre de publicité.

Prenons deux articles d'un égal mérite—l'un plus particulièrement à l'usage de quelque branche de commerce et l'autre à l'usage du public en général—et selon toute vraisemblance, il faudra trois ou quatre fois plus d'argent pour faire acquérir la même réputation au dernier qu'au premier. Ce qu'on peut

faire dans le commerce des chaussures et du cuir a été entièrement démontré. Nous nous rappelons de nombreux cas où les résultats les plus merveilleux et les plus satisfaisants ont été obtenus.

Une maison dont les affaires n'étaient pas brillantes et qui fabriquait un article qui ne rentre pas plus dans la spécialité que le cuir à semelle, le cuir de veau ou les doublures, se décida, après mûre réflexion, à dépenser \$5,000 en annonces pendant une année encore récente. Des arrangements furent pris avec un certain nombre de journaux de commerce, pour une page à publier régulièrement. Un homme aux idées originales prépara les annonces avec soin et veilla à ce qu'elles fussent insérées d'une façon calculée pour amener les meilleurs résultats. Quels furent ces résultats? Il semble risqué de le dire, car plusieurs Saint-Thomas incrédules pourraient sourire et remuer la tête avec un air de doute. Mais la vérité, la vérité vraie, néanmoins, est que la dépense rapporta quelque chose comme 5,000 pour cent de bénéfice, bien qu'à ce moment le vent soufflât aux faillites.

Dans un autre cas, un article propre au commerce de chaussures acquit une telle réputation, grâce aux journaux de commerce, et ce en l'espace de quatre mois environ, que chaque détailleur le demande maintenant.

On pourrait citer des masses d'exemples, tous démontrant que les journaux de commerce offrent un champ qui n'a absolument pas de rival, pour obtenir des résultats avec un montant d'argent comparativement peu élevé.

Aussi, est-il bon de se demander si des résultats par trop bons ne sont pas obtenus au détriment des éditeurs des journaux de commerce; parce que ceux dont les affaires ont pris si rapidement un développement tellement stupéfiant, se mettent parfois dans l'idée que le gain est dû à autre chose qu'à l'annonce. En d'autres termes, ils ont une si haute opinion de leur capacités qu'ils se croient trop importants pour recourir plus longtemps à la publicité dans les journaux commerciaux. Le résultat naturel dans la plupart de ces cas, est le commencement de la période de décadence. Et alors, à moins qu'ils aient assez de perspicacité pour faire de nouveaux efforts dans le sens de l'annonce, ils sont bien capables par la suite de décrier la valeur de la publicité.

Shoe and Leather Facts.

COMPTES RENDUS

CONVENTION DES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

Voici la teneur des principales résolutions prises et mesures adoptées par la convention de Salaberry de Valleyfield:

Proposé par Jos. Contant, de l'Union St Joseph de Montréal, secondé par Pierre Vincent, de l'Union St Joseph de St Henri: Que le rapport de la commission nommée par la convention de St Hyacinthe, en décembre 1894, et soumis au présent congrès, soit adopté. Adhésion unanime.

Proposé par M. Olier Dufresne, des Artisans Canadiens-français, secondé par M. E. St Maurice, de l'Union St Vincent de Montréal: Que ce congrès est d'opinion qu'il n'est pas opportun, pour le moment, de solliciter du gouvernement la nomination d'un inspecteur officiel des sociétés de secours mutuels faisant affaires en cette province. Motion adoptée à l'unanimité.

Proposé par M. L. G. Robillard, de la société de protection des malades, secondé par M. L. A. Lavallée, de l'Union St-Pierre de Montréal: Que ce congrès prie le gouvernement de faire adopter une législation à l'effet d'exiger des sociétés étrangères qui ne sont pas déjà établies dans la province de Québec et qui voudront y opérer à l'avenir, les garanties nécessaires à la protection du public. Motion adoptée.

Proposé par M. F. H. Hébert, de l'Union St-Joseph des Artisans de Sherbrooke, secondé par M. E. St-Maurice, de l'Union St-Vincent de Montréal: "Que ce congrès croit devoir suggérer aux sociétés de secours mutuels, comme l'un des meilleurs moyens à prendre pour régler les difficultés qui peuvent surgir à propos de secours en cas de maladie, le système adopté par la société St Jean-Baptiste de Salaberry de Valleyfield. Ce système consiste à constituer, par voie de tirage au sort, un jury choisi parmi les membres de la société, et ayant mission d'adjudger, d'une manière définitive et finale, sur le mérite de la réclamation à lui soumise." Motion adoptée par division, 24 contre 18.

BANQUES ET BANQUIERS

La banque d'Hochelega vient de gagner devant le Conseil Privé, une cause qui traînait depuis longtemps devant les tribunaux. Il s'agissait de certaines actions de la banque appartenant à Mme Am. Jodoin, que la banque avait confisquées et fait vendre, comme garantissant certaines avances faites à Mme Jodoin, représentées par son mari. Mme Jodoin prétendait que les avances, quoique faites sur des billets signés par elle, par son procureur dûment autorisé, avaient été faites à son mari. La banque répondait que M. Jodoin n'ayant aucune responsabilité personnelle, elle n'avait transigé qu'avec Mme Jodoin. En Cour Supérieure, M. le juge Pagnuelo avait jugé en faveur de la banque; mais les représentants de Mme Jodoin avaient porté la cause en appel où ils avaient eu gain de cause. La Cour Suprême avait également décidé en leur faveur. Maintenant, la cour de dernier ressort vient de décider en faveur de la banque, confirmant le premier jugement, celui de M. le juge Pagnuelo.

A la suite de certaines observations faites par quelques actionnaires à l'assemblée générale de la banque du Peuple, les directeurs de la banque avaient prié M. Bousquet, le gérant, d'abandonner un certain nombre d'entreprises où il était intéressé en dehors de la banque. M. Bousquet, considérant que ces entreprises ne gênaient en rien l'exécution de ses devoirs envers la banque, n'avait pas, jusqu'ici, cru devoir s'en désintéresser. Ces jours-ci, cependant, une mise en demeure formelle lui a été faite, en même temps que, comme compensation au sacrifice qu'on lui demande; on lui offrait une augmentation d'appointements de \$1,000 par année.

M. Bousquet a été ainsi forcé de considérer de quel côté étaient ses meilleurs intérêts et de choisir entre sa position de gérant de la banque et ses intérêts dans les autres entreprises. Il a fait en conséquence à ses directeurs une réponse qui sera prise en considération demain, vendredi à l'assemblée régulière du bureau.

Tout ceci, d'ailleurs, s'est fait à l'amiable, sans froissement de part ni d'autre et nous espérons que les directeurs de la banque du Peuple trouveront le moyen de se conserver les services de M. Bousquet, quand même ils devraient modifier pour cela leur mise en demeure et lui offrir une plus forte compensation. Car la retraite de leur principal officier pourrait causer un certain émoi dans le public qui ne voit pas toujours les choses exactement telles qu'elles sont. En ce moment surtout, où des personnes intéressées font circuler toutes sortes de bruits malveillants sur la banque, il serait de mauvaise politique de changer la tête de l'administration.

PETITES NOTES

Une ligne d'expériences pour la transmission à distance de l'écriture au moyen du téléautographe de Gray vient d'être installée à Londres sur une distance de 3 à 4 kilomètres. Aux deux extrémités de cette ligne sont à la fois un appareil transmetteur et un appareil récepteur, et les personnes que cette question intéresse à un titre quelconque peuvent y recevoir tous les renseignements nécessaires sur le fonctionnement des appareils.

Les produits de l'apiculture donnent un total d'environ 15,000 tonnes de cire, représentant une valeur de 1,359,000 liv. st., et un total de 80,000 tonnes de miel d'une valeur de 2,220,000 liv. st. Nous donnons ici les résultats obtenus dans différentes contrées. On pourra remarquer une différence de 5,300 tonnes; elle est due à ce que toutes les contrées productrices ne sont pas mentionnées dans ce tableau.

Contrées	Produit annuel	Ruches de miel par tonnes
Allemagne.....	1,910,000	20,000
Espagne.....	1,690,000	19,000
Autriche.....	1,550,000	18,000
France.....	950,000	10,000
Hollande.....	240,000	2,500
Belgique.....	200,000	2,000
Grèce.....	130,000	1,400
Russie.....	110,000	900
Danemark.....	90,000	900

Aux Etats-Unis, il y a environ 2,800,000 ruches lesquelles produisent annuellement 30,000 tonnes de miel. On ne possède pas de rapports de statistique sur cette industrie pour la Grande-Bretagne.

...PROSPECTUS...

DE LA

DOMINION GOLD STORAGE COMPANY,

(A RESPONSABILITÉ LIMITÉE)



Capital Autorise - - - \$300,000.00

Banquiers : BANQUE DE TORONTO, Montreal.



Procureurs : MM. CIROUARD, FOSTER, MARTIN & CIROUARD.

DIRECTEURS PROVISOIRES :

D. A. McCASKILL, Ecr, Montréal, de McCaskill, Dougall & Co., Fabricants de Vernis.
COLIN McARTHUR, Ecr, Montréal, de Colin McArthur & Cie, Fabricants de Tapisserie.
WILLIAM JOHNSON, Ecr, Montréal, Fabricant.
P. J. McNALLY, Ecr, Toronto, Marchand.
G. P. SYLVESTER, Ecr, M. D., Toronto.
W. M. BURDEN, Ecr, Toronto, de E. Harris Co., Ltd.
JAMES McGREGOR, Ecr, Chicago, Produce Cold Storage Exchange.

A PPLICATION a été faite, pour incorporer en vertu de l'acte des Compagnies à fonds Social du Canada, une compagnie dans le but d'acquérir la propriété et les édifices nécessaires pour fonder à Montréal un commerce d'emmagasiner frais, devant être établi et exploité d'après les méthodes de réfrigération mécanique les plus nouvelles et les plus perfectionnées.

Pour fonder cette entreprise sur de bonnes bases, on émet 3,000 actions du capital au pair, de \$100. Conditions de paiement, 10 pour cent, sur adjudication, 20 pour cent le 1er août, et la balance par versements de 10 pour cent chacun à 30 jours d'intervalle. Mille actions de ce capital ont déjà été souscrites et la balance est offerte au public.

Les profits nets sont estimés suffisants pour permettre de payer un dividende de probablement 16 pour cent, de sorte que le stock atteindra rapidement une plus value considérable.

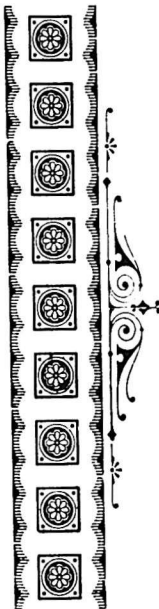
Ce commerce offrant les meilleures facilités pour emmagasiner toutes sortes de marchandises de première classe et les conservant dans une condition excellente, est une garantie que l'entreprise sera un succès prononcé.

La propriété choisie et acquise par la Compagnie pour cette entreprise est située sur la rue du Moulin à Vent, entre le canal Lachine et le fleuve St-Laurent, en cette ville. Il y a amplement de force hydraulique, de voie ferrée et d'approvisionnement d'eau, avec des facilités sans pareilles pour le chargement des chars ou des vaisseaux directement de ou dans les entrepôts.

On peut obtenir des formules de demandes d'actions ou toutes autres informations au Bureau de la Compagnie.



218 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.



REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 4 juillet 1895.

FINANCES.

Le taux de l'intérêt sur le marché libre, à Londres, est de 9/16 p.c. La banque d'Angleterre maintient son taux à 2 p.c. et augmente son encaisse. Les consolidés anglais, 2 1/2 p.c. sont à 107 1/2 pour le comptant et 107.5/16 pour le marché à terme.

La rente française 3 p.c. clôture à Paris à 102 fr. 17 1/2.

A New-York, les prêts à demande sont à 1 1/2 p.c. Les prêts à terme font de 1 à 2 p.c. et les billets à deux signatures sont escomptés à 3 p.c.

Sur notre marché, les prêts à demande se font à 5 p.c. d'intérêt, avec tendance soutenue. Les banques escomptent à 6 et 7 p.c.

Le change sur Londres est soutenu.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 10 à 10 1/2 et leurs traites à vue à une prime de 10 1/2 à 10 3/4. Les transferts par le câble sont à 10 1/2 de prime. Les traites à vue sur New-York font de 1/16 à 1/8 de prime. Les francs valaient hier, à New-York, de 5.16 1/2 pour papier long et 5.14 3/4 pour papier court.

La bourse est en ce moment la scène d'une réaction, qui n'était pas imprévue, mais qui a été aussi rapide que subite. Evidemment les spéculateurs à la hausse croient qu'il est temps de laisser tomber les cours, pour pouvoir acheter de nouveau et recommencer leur petite opération. La banque de Montréal est à 221 1/2; la banque des Marchands à 167; la banque du Commerce est cotée 139 vendeurs et 137 1/2 acheteurs; la banque Molson est à 180 vendeurs et 173 acheteurs. La banque Ontario a des acheteurs à 89 et la banque de Québec à 118.

La banque du Peuple s'est vendue, mardi matin 114 1/2 et 114 et, mardi après-midi, 104, une baisse de 10 points. Cette baisse est due au bruit que M. Bousquet allait quitter la banque et que la banque aurait fait de grosses pertes à son agence de St-Jérôme. Ce dernier bruit paraît n'avoir aucune fondation sérieuse; quand au départ de M. Bousquet, il n'y

a rien de décidé encore. En clôture, hier, on cotait la banque du Peuple à 109, vendeurs, pas d'acheteurs.

La banque d'Hochelaga a été vendue vendredi à 130.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple	109
" Jacques-Cartier	120	110
" Hochelaga	135	129
" Nationale	60 1/2
" Ville Marie	100	73

La réaction s'est attaquée surtout au Gaz, aux Chars Urbains et au Richelieu, les trois valeurs qui avaient le plus profité de la hausse récente. Le Gaz est descendu à 200 1/2 et est ensuite remonté à 201 1/2, perdant en clôture 6 1/2 p.c. Les Chars Urbains sont tombés à 199 pour remonter à 200; les nouvelles actions ont fait 197 et clôturent à 193. Le Richelieu est tombé au pair et clôture à 100 1/2.

Les autres valeurs ont subi aussi une baisse mais moins marquée. Ainsi le Câble, descendu à 155 1/2 est remonté à 157 1/2; la Royal Electric fait 152 1/2 et 152, le Télégraphe est coté 170 vendeurs et 161 acheteurs et le Bell Telephone, 158 vendeurs et 155 acheteurs.

Le Pacifique fait 54 et 53 1/2. Duluth ordinaire, 7 et préférentiel, 14.

Désormais, pendant juillet et août, la Bourse n'aura qu'une séance par jour et ne siégera pas le samedi.

COMMERCE.

Le point saillant de la situation est l'amélioration du marché du foin. Les Etats de l'ouest n'ont presque pas de foin cette année et au lieu de faire concurrence à notre produit sur les marchés de l'est, vont probablement être obligés d'importer. Manitoba était menacé d'une disette de foin, aussi; mais les pluies récentes ont sauvé cette récolte. Ontario n'a presque rien en foin et a déjà commencé à acheter autour de Montréal. Ce qui reste de foin à nos cultivateurs va donc se vendre un bon prix. Nous avons même quelque crainte que cette amélioration du marché ne tourne au détriment de nos campagnes et que, le beurre et le fromage se vendant mal, les cultivateurs vendent leurs vaches pour se remettre à ne faire que du foin. A ce point de vue, une prompt amélioration du mar-

ché des produits laitiers est grandement à désirer.

Le commerce en général est assez bon pour la saison et les paiements passables. Les faillites sont encore modérées.

Alcalis.—Il y a eu une légère amélioration dans la demande en potasses et les prix sont plus fermes. Nous cotons: potasses, premières, \$4.10 à \$4.15; do, secondes, \$3.80 à \$3.85; perlasses, \$5.25 par 100 livres.

Bois de construction.—Le marché local est fort tranquille; d'après les offres que font certains jobbers qui avaient acheté pour le marché américain, ce dernier marché ne paraît pas avoir donné ce qu'on en attendait. Les prix sont faibles, quoique nominalelement sans changement.

Charbons.—Les nouvelles de New-York indiqueraient une baisse sur le charbon dur; nous n'avons pas connaissance encore de changement de prix ici.

Chaussures.—La vente des chaussures pour l'automne est à peu près terminée et les manufacturiers se préparent à l'échantillonnage du printemps. Ils se préparent aussi à hausser leurs prix et nous aurons probablement à changer nos cotes avant peu.

Cuir et peaux.—Les cuirs sont encore calmes, mais ils restent très fermes et prêts à reprendre la hausse dès que la demande se fera de nouveau sentir. Les tanneurs se plaignent que, même aux prix actuels, ils ne peuvent vendre leur cuir pour payer les peaux et la fabrication, sans parler de bénéfice; plusieurs d'entre eux parlent de cesser de fabriquer en attendant que le marché s'équilibre.

Les peaux vertes restent aux prix antérieurs, fermes, mais calmes, par suite de l'abstention des tanneurs.

Draps et nouveautés.—Les ventes à la campagne par commis-voyageurs sont assez bonnes pour les marchandises d'automne; peu d'assortiment d'été, paiements passables. A la ville, le détail ne fait presque plus rien et ses paiements se relâchent.

Rien de nouveau à signaler dans les prix.

Epiceries.—La position des sucres est assez ferme; la demande renaît peu à peu. Les thés ont une vente suivie à des prix soutenus.

Le marché des conserves est assez

" MARCHANDISES D'ETE "

En splendides paquets de dimensions convenables.

..... Ils se vendent à première vue.

.....L'IDEAL

ET LES PLUS RECHERCHES EN FAIT

D'ALIMENTS

POUR LE DEJEUNER, DU DIX-NEUVIEME SIECLE.

SONT CEUX DE LA

COMPAGNIE IRELAND

AVOINE DESSÉCHÉE ET ROULÉE.

BLÉ DESSÉCHÉ ET ROULÉ.....

Ils ont un **Arôme Délicieux** qu'on ne trouve dans aucun Aliment aux Céréales; ils sont absolument purs; ils sont les favoris du commerce; ce sont des marchandises profitables aux marchands.

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons et toutes informations.

Ecrivez-nous **MAINTENANT.**

La IRELAND NATIONAL FOOD COMPANY, Ltée

— MEUNIERS ET MANUFACTURIERS —

ALIMENTS AUX CEREALES DE CHOIX POUR DEJEUNER.

POSSEDANT les moulins les plus grands et les plus complets du Dominion pour la préparation des céréales servant d'aliments pour le Dejeuner.

TORONTO, CANADA.

mouvementé. On offre des homards nouveaux aux prix de \$7.40 à \$7.50 la caisse. Les sardines Albert sont rares ; les quarts sont cotés de 12½ à 13c. Les maquereaux ont presque complètement disparu du marché.

Les tomates disponibles sont en hausse de 5c. On n'a pas encore pu faire de contrat pour les nouvelles, les cotes données par les fabricants sont de 85 à 90c en lots de char. Une maison de cette ville a demandé un prix pour toute la production d'une fabrique et n'a pas encore reçu de réponse.

Les fraises en boîtes sont en hausse de 10c la douzaine.

Dans les fruits secs, les raisins Valence sont faibles ; les peanuts sont très rares et coûteraient 10c, prix d'importation ; mais ils se vendent encore au prix antérieur. Les noix pécan ont encore haussé ; on n'en trouve plus à moins de 10c.

Fers, ferronneries et métaux.—Le marché des métaux, cuivre, étain, zinc, plomb, etc, est faible avec tendance à la baisse. Le marché des fontes, en Ecosse, aux dernières nouvelles, avait meilleure tenue par suite des avis reçus du marché américain. Les fers et aciers sont faiblement tenus en Angleterre.

Sur notre place, le mouvement des fontes est restreint aux besoins journaliers ; celui des fers est calme ; la ferronnerie, en ce qui concerne l'outillage agricole, a pris un peu plus d'activité ; le clou, le fil de fer, les fers à chevaux sont tranquilles.

Huiles, peintures et vernis.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans les huiles ni dans les peintures.

Salaisons.—Le marché des lards salés est ferme ; mais il y a une baisse de 2½c sur les saindoux composés. Les saindoux de pure panne restent soutenus.

D'après les rapports des chambres de commerce britanniques, les importations de France en Angleterre ont baissé de 25 millions, tandis que les exportations d'Angleterre en France ont augmenté de 275 millions en 1894.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance

Revue des Marchés

Montréal, 4 juillet 1895.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

Mark Lane Express, de Londres, dans sa revue hebdomadaire de lundi, contient ce qui suit : " Pendant la semaine dernière, les blés anglais ont baissé de 6d et les blés étrangers de 1s. L'avoine, l'orge, les haricots et les pois ont baissé de 6d ; le maïs, la graine de lin et la graine de coton, de 1s. Aujourd'hui, le calme est général. Les blés anglais sont offerts à 6d et les blés étrangers à 9d de baisse. Les farines ont baissé de 1s, l'avoine de 3d, l'orge à malter de Californie et les pois du Canada de 1s, et le maïs de 3d."

Les dernières dépêches reçues par le Câble à la Chambre de Commerce disent : Chargements à la côte, blé terne ; en route, les acheteurs hésitent à faire des affaires. Marchés anglais de province tranquilles. Mais à la côte tranquille ; do en route, terne. Blé à Liverpool, disponible, tranquille ; do à livrer, soutenu. Mais disponible tranquille ; do à livrer soutenu. Farine de Minneapolis *first bakers*, 19s 6d. Blé à Paris 19.00 sur juillet, 19.20 sur août. Farines à Paris, 43.75 sur juillet, 44 sur août. Marchés français de province, tranquilles.

La moisson est maintenant générale en Espagne, en Italie, en Portugal, dans le sud de la France et de l'Autriche Hongrie. Les prochains courriers nous donneront des renseignements préliminaires sur les rendements en quantité et en qualité, en attendant que le congrès de Vienne donne l'ensemble de la récolte pour les pays de notre hémisphère. Pour le moment, avec des existences considérables dans leurs principaux centres, et en face de la baisse continue aux Etats-Unis, les pays importateurs d'Europe se tiennent sur la défensive. L'Argentine et la Russie exportent des quantités considérables.

Aux Etats-Unis, la diminution de la " visible supply," pour la semaine dernière n'a été que de 1,664,000 de minots ; la quantité de blé en vue, qui comprend celui qui est en route pour l'Europe, est de 86,081,000 minots, contre 89,345,000 minots la semaine précédente et 90,513,000 en 1894.

Dans les Etats du Sud-Ouest et du Centre, la moisson se fait dans de bonnes conditions, mais il paraît, d'après certains courtiers qui sont évidemment engagés à la hausse, que le rendement est très maigre ; de même pour la Californie. Quant au blé de printemps, on écrit de Minneapolis qu'il est en épis et que la moindre gelée serait destructive.

On a essayé, à Chicago, à faire remonter les cours avec des prédictions de gelée, mais cela n'a pas beaucoup réussi. La température, d'ailleurs, a été fraîche, mais est restée assez élevée au-dessus de 32 degrés pour que les craintes n'aient pas de raison d'être. Aussi, les baissiers sont toujours maîtres du terrain.

Voici les prix du blé disponible. A New-York (No 2 roux d'hiver) 74½c. A Chicago (No 2 du printemps) 70 à 73c. A Duluth, (No 1 dur) 72½c. A Détroit (No 1 blanc) 75c.

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit : Chicago, sur juillet, 69½c. sur septembre, 71½c. sur décembre, 73½c. New-York, sur juillet, 73½c. sur août, 74½c. sur septembre, 74½c. Duluth, sur juillet, 71½c. sur août, 69½c. sur septembre, 69½c.

Le marché de Manitoba est maintenant à la remorque des marchés des Etats-Unis, car on n'offre pour le blé de Manitoba que le même prix que coûterait le blé de Duluth, avec les droits. L'intérêt se porte surtout sur la récolte. Le *Commercial* de Winnipeg dit que l'on commence à trouver que les pluies durent trop longtemps. La température en même temps est fraîche, ce qui n'est pas un mal, car cela empêche le blé de trop pousser en paille. Il n'y a pas eu de gelée dans la province. Quelques orages de grêle ont fait quelque dommage dans deux ou trois localités.

A Toronto, le marché des grains est tranquille. On a offert 85c pour du blé blanc, près des moulins, dans l'ouest. On rapporte même des achats à 84c. On accepterait probablement 96c pour le No 1 dur livré à Toronto ou à l'ouest. Les meuniers offrent 60c pour des chars sur le C. P. R. et le G. T. R. dans l'ouest, mais les exportateurs n'offrent pas plus de 57c. On a vendu, dans l'ouest, des chars d'avoine mêlée à 34c et d'avoine blanche à 34½ et 35c. L'orge à moulée est cotée nominalement à 50c à la campagne et l'orge à malter, de 53 à 54c.

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50,000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de trois cents en timbres

Nous offrons au Commerce

200 CAISSES et 1000 FUTS de

GIN DE LA MARQUE VAN LEYDEN

Que nous venons de recevoir de Hollande. Ce Gin est reconnu en Europe comme étant Supérieur à toutes autres marques. Ecrivez pour Prix et Echantillons. :- :- :-

LA CANADA LIQUOR CO.,

253 et 255 St-Paul et 2 St-Vincent,

....MONTREAL

A Montréal, il se fait maintenant fort peu de transactions, l'avoine reste faible et se cote en baisse de 1 à 1½ sur la semaine dernière. Le stock en entrepôt continue à augmenter; il était, samedi dernier, de 219,890 minots, contre 206,939 minots le samedi précédent et 194,575 minots en 1894. Il a été fait des ventes ces jours-ci à 41½ et 42c, quoique certains détenteurs demandent encore 43c et l'obtiennent quelque fois du détail, mais le commerce de gros n'offre plus que 41½c.

Le stock de pois en entrepôt a été diminué de 53,000 minots la semaine dernière par des exportations; probablement les détenteurs se seront lassés d'attendre une amélioration dans les prix et se seront résignés à vendre aux prix offerts ou à consigner en Angleterre. Dans tous les cas, le marché est tout à fait calme et le prix nominal.

Pas de mouvement d'orge sur notre place, les prix restent nominalement les mêmes.

Les farines sont encore calmes et celles d'Ontario deviennent de plus en plus faibles; nous cotons une baisse de 15 à 20c sur la patente d'hiver et la straight roller. Les farines de Manitoba se maintiennent.

Les farines d'avoine sont en baisse de 5c à 10c par quart. Les issues de blé sont stationnaires.

Nous cotons en gros

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 95 à 1 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 95 à 0 98
Blé du printemps " No 2.	0 95 à 1 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	1 00 à 1 05
" " No 2 dur...	0 98 à 1 02
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine No 2.....	0 41½ à 0 42
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'inde, droits payés.....	0 00 à 0 70
Pois, No 1.....	0 85 à 0 87
Pois, No 2.....	0 72 à 0 73
Orge, par minot.....	0 52 à 0 53
Sarrazin, par 50 lbs.....	0 00 à 0 00
Seigle, par 56 lbs.....	0 60 à 0 65

FARINES

Patente d'hiver.....	\$5 20 à 5 30
Patente du printemps.....	4 90 à 0 00
Patente Américaine.....	0 00 à 0 00
Straight roller.....	4 75 à 4 90
Extra.....	4 50 à 4 60
Superfine.....	4 00 à 4 10
Forte de boulanger (cité).....	4 75 à 0 00
Forte du Manitoba.....	4 75 à 0 00

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	\$4 00 à 4 25
Superfine.....	3 50 à 3 60

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	4 25 à 4 30
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 40 à 4 50
Avoine roulée en barils.....	4 25 à 4 30

MARCHÉ DE DÉTAIL

Bon nombre de cultivateurs au marché de la Place Jacques Cartier, mardi matin. L'avoine s'est vendue de \$1.00 à \$1.05 la poche et le sarrazin de \$1.10 à \$1.15

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de \$1.05 à \$1.10 par 80 livres.

Le blé-d'inde jaunes des Etats-Unis fait 75c par minot, et le blanc 80c par 56 lbs

Les pois No 2, valent 85 à 90c et les pois cuisants de 95c à \$1.00 par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs vaut \$1.05 à \$1.10.

L'orge No 2 de la province vaut de \$1.05 à \$1.10 par 96 lbs.

Le sarrazin vaut \$1 25 par 96 livres (2 minots).

BEURRE

MARCHÉS ANGLAIS.

On écrit de Bristol :

" On a grand besoin de pluie dans la région environnante, mais on continue à faire beaucoup de beurre. La demande pour les beurres d'Irlande, surtout pour ceux de crémeries, est bonne; ces derniers se vendent de 82 à 86 s.

" Les Waterford et les Limerick (de ferme) valent de 74 à 78s."

On écrit de Liverpool :

" Les arrivages cette semaine ont été moindres et le marché est plus ferme; la demande est plus active à une hausse sur les prix de la semaine dernière."

Crémeries australiennes, choix ..65 à 80s

" " ordinaires...45 à 50s

Crémeries américaines, choix....45 à 48s

" irlandaises.....80 à 82s

" danoises.....86 à 90s

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Enfin, l'exportation de beurre frais en compartiments frigorifiques est commencée. Le Mongolian qui devait prendre la première consignation, vendredi dernier, a dû charger du fromage dans son compartiment, vu qu'il n'y avait pas encore de beurre prêt, mais le Norwegian, parti hier, en a 672 tinettes, expédiées par MM. A. A. Ayer & Co, James Alexander, A. J. Brice et P. W. McLagan. Le Norwegian a deux compartiments frigorifiques d'une capacité de 500 tinettes chacun. Ils sont complètement

isolés par une double cloison doublée d'amiante, et sont pourvus de tubes contenant de la glace et du sel, qui maintiendront la température en dessous de 32 degrés. De grandes précautions ont été prises pour que cette première expédition arrive en bon état, et ces précautions seront répétées à chaque voyage. On a complété la charge des compartiments avec du fromage.

Le marché a pris en même temps un peu plus d'activité et un peu plus de fermeté. Des achats ont été faits par les exportateurs et dirigés sur les entrepôts à froid, soit pour exportation immédiate, soit pour garder jusqu'à l'automne. On a même acheté à la campagne et l'on nous assure que l'on a payé plus cher à la campagne qu'en ville. Le prix du marché ici, est de 16c; il est presque impossible d'obtenir une fraction de plus; tandis que l'on aurait payé 16½c à la campagne.

Nous désirons beaucoup que cette hausse se maintienne et nous amène enfin à des prix rémunérateurs pour les patrons.

Les épiciers paient ici 17c la livre pour le beurre frais de beurrerie. Les townships frais ont profité de la hausse et se détaillent de 14½ à 15c.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

On écrit de Londres :

" Les prix actuels activent la consommation et le fromage nouveau comme le vieux a de la demande, savoir: le vieux aux prix de 36 à 42s, le nouveau aux prix de 36 à 37s. Le fromage de la Nouvelle Zélande se vend entre 36 et 42s."

On écrit de Bristol :

" Les exportateurs ne se sont pas montrés très désireux de vendre cette semaine, rencontrant probablement de la difficulté à acheter aux fromageries aux prix actuels. Le marché a haussé de 1 à 2s sur la semaine. La plupart des offres fermes ont été acceptées. Le marché de notre côté présente quelques contrastes, car le fromage de juin est vendu à livrer à un prix qui ne laisse qu'une toute petite marge à l'importateur. On continue à écouler le vieux fromage entre 33 et 44s suivant qualité; mais il en reste encore une bonne quantité disponible. On offre du fromage nouveau disponible à 35 et 36s."

On écrit de Liverpool :

" La demande de la consommation est bonne, surtout pour le vieux fromage, mais il est difficile de fournir aux

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

333 ET 335 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Attention spéciale donnée aux Consignations de Beurre et de Fromage.

AVANCES LIBÉRALES SUR CONSIGNATIONS

Tinettes en belle épinette blanche, 30, 50, 70 lbs. Fournitures pour Fromageries.
Spécialité de Tinettes pour Beurreries.

Les Meilleurs Sels Anglais " HIGGINS " et " ASHTON " pour Beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLSE

acheteurs ce qu'ils demandent, car le stock de ce fromage est très restreint. Le fromage nouveau est plus abondant et en bonne demande aux prix antérieurs. Le marché clôture soutenu." On cote :

Juillet et août, du Canada ou des E.U.	34 à 35s
Canadien blanc d'août	38 à 39s
D'automne, coloré, Canada ou E.U.	39 à 40s
Septembre blanc, de bonne qual.	39 à 41s
Septembre-octobre de Québec, coloré	37 à 38s
Septembre coloré d'Ontario, 1er choix	42 à 44s
Septembre-octobre de Québec, blanc	39 à 40s
Septembre blanc d'Ontario, 1er choix	42 à 44s
Nouveau, d'étable, blanc	35 à 37s
" " défectueux	29 à 33s

MARCHÉS DES ETATS-UNIS

Watertown, N. Y., 29 juin.—Ventes de la journée 1000 à 8c, 2430 à 7½c, 200 à 7½c, 48 à 7c.

Ogdensburg, N. Y., 29 juin.—En vente, 2019 meules. Pas de venté sur le marché, mais un peu plus tard, plusieurs fromageries ont vendu à 8½c.

Canton, N. Y., 29 juin.—Ventes, 3,000 à 8c, 500 doubles à 8½c, 1,200 tinettes de beurre à 18c, 18½c et 19c.

Utica, N. Y., 1er juillet. Ventes de la journée: 120 meules à 7½c, 5,030 à 7½c, 259 à 8c, 1,430 à 8½c, 1,100 à commission.

Little Falls, N. Y., 1er juillet. Ventes de la journée: 2,034 à 7½c, 5,965 à 8c.

MARCHÉ D'ONTARIO

Brockville, 27 juin. En vente aujourd'hui: 610 fromages blancs et 2,800 colo-

rés, total, 3,410 meules. Ventes: 229 colorés à 8.11½c et 200 à 8½c. Il a été offert 8½c pour le blanc.

Chesterville, 27 juin.—En vente, 938 meules. Ventes, 565 à 8.13½c, 50 à 9c et 206 à 8 9½c.

Kingston, 27 juin.—En vente 2,500 meules. Ventes, 225 à 8.11½c et 1,050 à 8 9½c.

Stratford, 28 juin.—En vente 1,230 meules de juin. Pas d'offres, pas de ventes.

Shelburne, 28 juin.—En vente 1,900 meules, ventes 900 entre 8½ et 8.9½c.

London, 29 juin.—Trente-huit fromageries ont mis en vente 7,896 meules de juin. Ventes, 235 à 8.7½c, 120 à 8½c, 465 à 8.9½c et 75 à 8½c.

Belleville, 2 juillet.—Soixante-quatre fromageries ont mis en vente 2,310 fromages blancs et 635 colorés, total 2,995. Ventes 135 blancs à 8½c, et 60 à 8 3½c.

Ingersoll, 2 juillet.—En vente 3,921 meules, pas de ventes. Il a été offert 8½c.

Campbellford, 2 juillet.—En vente 889 meules; ventes 85 à 8c.

Madoc, 2 juillet.—En vente 860 fromages; tout vendu à 8½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Nous voici en présence encore une fois d'un mouvement de recul, et ce mouvement se produit au moment de la plus forte production. Il y avait en vente, lundi, au quai, 12,000 meules de fromage de la province. Les fromagers se sont d'abord tenus fermes à 8½c, mais les acheteurs ne se décidaient pas; quelques-uns avaient d'abord offert 8½c, mais ils ont ensuite retiré cette offre. Vers midi, plusieurs vendeurs lâchèrent pied et acceptèrent 8c, et les autres ont

dû en faire autant, de sorte que le prix du beau fromage a été 8c. Mais il y avait malheureusement, dans bon nombre de lots, des meules sûres, gonflées ou autrement défectueuses, qui ont dû faire baisser le prix moyen pour les patrons.

La faiblesse s'est encore accentuée ensuite et, à l'heure qu'il est, les exportations de la semaine étant faites ou préparées, il n'y a guère de demande que pour les fromages de qualité secondaire, pour lesquels on offre de 7 à 7½c. Le beau fromage aurait de la peine à faire plus de 7½c, et il faudrait un fromage absolument sans défaut pour obtenir 8c.

On suppose que les exportateurs qui avaient vendu du fromage de juin en avance ont maintenant le fromage qu'il leur fallait, et comme le marché anglais n'a pas répondu à la dernière hausse, ils laissent les prix tomber ici.

A Cowansville, samedi, 31 fromageries ont mis en vente 1,832 meules, dont 700 seulement ont été vendues, le prix a été 8½c.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

Par	Pour	Meules
Mongolian	Liverpool	3,792
Vanconver	"	4,036
Lake Winnigeg	"	2,798
Buenos Ayrean	Glasgow	2,634
Concordia	"	1,302
Montevidian	Londres	11,499
British Empire	"	9,338
Hurona	"	15,257
Memphis	Bristol	22,018
State of Georgia	Aberdeen	2,171
Total		74,815
Sem. corresp. 1894		27,700

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT!

1892-93—A CHICAGO—1892-93

Les "BLUE STAR" ont remporté 26 prix sur 28 échantillons exposés!!

J. N. DUGUAY,

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits aux prix du gros, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement et s'assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des prix avantageux, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les plus recherchées en Angleterre. La marque "Blue Star" est réservée aux Fromageries de la Rive Sud et la "Jersey Lily" à celle de la Rive-Nord.

Le fromage fait de lait écrémé, le fromage mal fait ou mal emballé ne peuvent faire partie de ces combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.



WASHINGTON BUILDING TRUST CO.,

CAPITAL (Actions ordinaires) entièrement payé \$335,000

Bureau Principal: Ch. 20-25 Batisse de la Banque du Peuple

ETAT OFFICIEL A LA CLOTURE DES LIVRES LE 30 AVRIL 1895.

ACTIF.

Bons du Gouvernement des Etats-Unis	\$331,985.00
Actions ordinaires à demande garanties par billets	65,000.00
Prêts sur titres hypothèques sur immeubles et sur lo stock de la Compagnie	45,782.00
Mobilier, matériel et papeterie	2,717.44
Comptes à recevoir	14,597.93
Divers	24,750.07
Argent en caisse et dans les succursales	6,686.29
Total	\$491,518.73

RASSIF.

Capital actions	\$400,000.00
" paiements appelés	12,600.00
Actions à terme	8,212.18
Actions A. payées	20,736.00
" B.	21,630.00
Comptes à payer	28,472.31
Dû pour compléter les prêts	2,808.21
Total	\$491,518.73

(Signé) T. NADEAU, *Président*. T. F. G. FOISY, *Secrétaire*.

Je, soussigné, certifie avoir audité tous les comptes de la Washington Building Trust Co., et que les chiffres ci-dessus sont conformes à ceux de livres de la Compagnie au 30 avril 1895, au meilleur de ma connaissance et de ma croyance. (Signé) WM. RICHER, *AUDITEUR*.

Nous offrons un placement exceptionnel de notre stock. Correspondance demandée, s'adresser à

T. NADEAU, *Président*.

Exportations à cette date :

1895..... 345,198
1894..... 349,455

ŒUFS

Marché toujours calme à 10 ou 10½c pour les caisses telles qu'elles arrivent, et 11c pour les œufs mirés.
Le marché de Liverpool cote encore les œufs de 4 à 5s les 10 douz.
A New-York, les œufs de la Pennsylvanie valent de 13½ à 14c la douz.

FRUITS

Les oranges et les citrons sont en bonne demande à des prix fermes. Les ananas sont plus chers; les fraises achèvent. Les cerises canadiennes abondent.
Les fruits de Californie n'arrivent encore qu'en petites quantités et se vendent à des prix élevés.

POMMES DE TERRE

Il arrive encore quelques chars de pommes de terre vieilles qui rapportent de 40 à 50c au char, suivant la condition où elles se trouvent.

LEGUMES.

Les haricots sont toujours chers; on les vend de \$1.80 à \$1.85 le minot de 60 livres.
Les pois à soupe valent de 85 à 87c le minot.
Les légumes verts sont cotés comme suit:
Choux nouveaux de 60 à 70c la douzaine.
Oignons nouveaux 8 à 10c la douz.
Radis de 4 à 5c la douz.
Navets 50c la poche de 90 livres.
Carottes nouvelles de 15 à 20c la douz.
Laitue 10 à 15c la douz.
Asperges 75c à \$1.00 le panier, de 15 à 20c le paquet.
Petits pois de 50 à 75c la poche.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote :
Choix à fancy en grosses balles..... \$16 00 à \$16 50
Choix à fancy en petites balles..... 15 00 à 16 00
Beau à bon..... 14 00 à 14 50
Pauvre à ordinaire..... 11 00 à 13 00
Mêlé..... 11 00 à 12 00
Paille de seigle... 14 00 à 14 00
" d'avoine..... 8 00 à 9 00

Arrivages de la semaine 449 chars de foin et 8 chars de paille; semaine précédente 393 chars de foin et 18 chars de paille.
Sur les arrivages de la semaine 130 chars étaient en transit pour l'exportation.

Les arrivages sont encore modérés pour la saison et, vu le manque de la récolte dans quelques régions, le marché est ferme; quoique la hausse se soit étendue à toutes les sortes, elle est plus forte sur les foins de choix qui sont plus rares et en meilleure demande. (Circulaire de MM. Hosmer, Robinson & Cie, de Boston).

A Montréal, le foin est aussi en hausse, tant pour le marché local que pour l'exportation. Bon nombre de chars ont été vendus pour la province d'Ontario et les Etats Unis sont aussi meilleurs acheteurs, payant \$1 00 à \$2.00 de plus par tonne. Le marché anglais est assez ferme, entre 65 et 70s, mais il a beaucoup plu dernièrement, ce qui permet d'espérer une bonne seconde récolte pour compenser un peu le déficit de la première.

On paie, à la campagne, de \$8 00 à \$8.50 pour le foin No 1 et de \$7.00 à \$7.25 pour le No 2.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	9 00 à 10 00
do do No 2 do.....	8 00 à 9 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	4 50 à 5 50
Moulée, extra la tonne.....	00 00 à 24 00
do No 1 do.....	00 00 à 22 00
do No 2, do.....	00 00 à 21 00
Gru blanc do.....	00 00 à 19 50
do No 2, do.....	00 00 à 18 50
do No 3, do.....	00 00 à 00 00
Son (Manitoba) do.....	15 00 à 16 00
do (Ontario) do.....	16 00 à 17 00
do au char.....	14 00 à 14 50
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 28 00
Farine de blé-d'inde, granulée	
100 lbs.....	1 50 à 1 75
Farine de blé-d'inde commune	
100 lbs.....	1 20 à 1 25
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 27 00

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme il y a une hausse considérable sur les farines, grains, etc., etc. Veuillez demander nos échantillons et prix et nous vous donnerons un avantage sur les prix actuels du marché. Nous avons beaucoup de farines et grains achetés avant la hausse actuelle.

E. DUROCHER & CIE, 97 Commissaires.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 117e livraison (22 juin 1895).—Ysabel, par Mme la Comtesse de Houdetot. — Le Canal de Kiel, par Daniel Bellot. — Télégraphe mortuaire. — Le d ruier des végétaux, par Mme Barbé—L'oncle malgré lui, par Mme Bellaigue. — Les bonnettes d'approche, par Frédéric Dillaig. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE: A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.
ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois 10 fr.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Renseignements Commerciaux

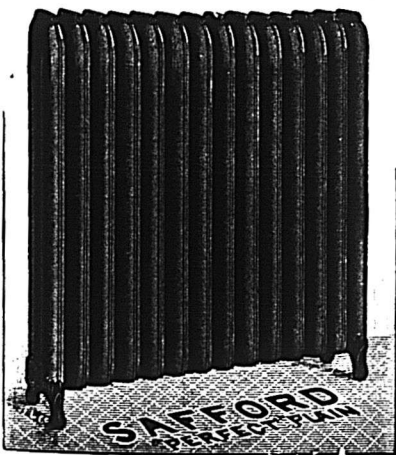
PROVINCE DE QUÉBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—Rochon et Leclerc, charbons.
Bonhomme et Normandeau, carrossières.
J. Gareau et cie, commerçants.
Baker, Walter & Co., chocolat.
J. J. Hayes & Co., bois et charbon.
Josiah Webb & Co., chocolat.
Canadian Chicory Manufacturing Co.
The Enterprise Quilting Co.
The English Everton Coffee Co.
Descary et Bannerman, tabacs et cigares en gros.
Jean Jeanmet et Cie, commerçants.
Sessenwein Bros, marchand de ferraille.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal.—A. Dubois & Cie, chaussures en gros; Joseph Daigle, seul.
Parks & Thomas, architectes; Jas. Wm. Monsden Parks, Wm. B. Thomas et Chas S. Thomas.
Brodeur & Deschatelets, provisions; Joseph A. Brodeur et Joseph Deschatelets.
E. N. Cusson & Cie, manufacturiers de cigares; Joseph et Maxime Larose.
Joseph Laguerrier & Cie, bois de sciage; Jos. A. Laguerrier, seul.
Lebel & Oatellie, encanteurs; Godfroi Lebel et Jean Catellie.
Montreal Silk Co.; Tancrede O Huot, seul.
The Automatic Finger Rod Co. (Ltd.); Charles A. Gregory et David B. Towsley.
Canadian Chicory Manufacturing Co.; Jas. Beaubien, Louis Deg. Beaubien et Raymond A. Turenne.
Cusson & Leduc, tabacs; Antoine Ovide Leduc, seul.
Descary & Bannerman, tabacs et cigares; Bannerman Bros, continuent.
Gillespie's Cash Grocery; Emma M. Berwick, épouse de Jas. F. Gillespie, seule.
Gray & Shaw, meuniers; Minnie Gray et Mary Isabella Shaw.
Millward Bros, thés; Léo Millward, seul.
Nap. Rasconi & Cie, agents de manufactures; Napoléon Rasconi, seul.
Vipond & Vipond, fruits; Wm. et Thos. A. Vipond.
Cristal Filter Co.; Adolphe Davis, seul.
George Ducharme & Cie, fabricants de pianos; Geo. Ducharme, seul.
Turkish Bath Hôtel; John R. Alexander, seul.



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETÉS de SAFFORD

Pas de BOULONS, PAQUETAGE, FUTES.

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants
706, RUE CRAIG, MONTREAL.

St Martin.—Joseph Rose & Gagnon, carrière; Joseph Rose et Hormisdas Gagnon.

St Cunégonde.—M. D. Mallette & Cie, nouveautés; Marie Délima Mallette, épouse d'Albert Vanier, seule.

St Pierre aux Liens.—Tondreau & Larche, maçons; Pierre Tondreau, sr., et Hormisdas Larche.

Verdun.—Monteith Bros, laitiers; Samuel Henry Monteith et Wm Monteith.

Brôme.—Duquette & Lapière, fabricants de beurre; Jos. Duquette et Ephrem Meunier dit Lapière.

Québec.—Vallières & Fils, horlogers, etc; Odilon Vallières et Louis Vallières.

FONDS A VENDRE

Montréal.—C. Lussier & Cie, chaussures; aux enchères le 5 juill.

Farnham.—J. A. M. Davignon, mag. gn.; aux enchères.

FONDS VENDUS

Montréal.—F. G. Lajoie, bijoutier; à 52c.

George Brown & Co, tailleurs; à 38c. Léon Falrreau, chaussures; à 70c.

Québec.—Nap. Lelièvre, épiciers.

Iberville.—J. R. Labelle, boulanger; à Jos. Bissonnette.

INCENDIES.

Montréal.—Mme Rohland, buvette; assurée.

J. B. Michaud, jr, farines; assuré.

L. A. Bergeron, imprimeur; assuré.

A. M. Granelli, pâtissier; assuré.

St André Co. Kamouraska.—Desjardins et Marquis, fabricants de fromage.

Lévis.—Globe Cigar Co.

DÉCÈS

Montréal.—Henri Magor, épiciers.

H. Jacobs & Co., fabricants de cigares; Henry Jacobs, décédé.

Josiah Webb & Co., bijoutiers; H. L. Pierce, décédé.

E. Murphy, épiciers.

Québec.—Joseph Lebeau, épiciers.

Louis Elzéar Trudel, cheveux.

Maurice Roch, boucher.

Lennoxville.—James H. Hull, carrossier.

Sherbrooke.—Malcolm McKechnie, mag. gn.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal.—Cyr & Lachapelle, fabricants de vins.

F. Beauchamp, buvette.

François Soucis, buvette.

Emerson G. Hart, imprimeur.

Saxe Phillip & Co., épiciers.

Ackerman, Little & Co, imprimerie et lithographie.

Wm. Brown, fabricant de chaussures.

Wm. Rosenthal, chaussures.

St. Jean.—J. E. Simard, théas.

Coaticooke.—J. H. Cairnie, pharmacien.

Pointe Claire.—U. Parent, hôtel.

Iberville.—C. Charest, hôtel.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Dorion (village).—Mme Marie Emma Brunet dit Létang, épouse de M. Michel Valois, hôtelier.

Montréal.—Mme Georgiana Morency, épouse de M. Léonidas Létourneau, commerçant.

Lina Kolorsky, épouse de Louis Salomon, marchand tailleur.

Vaudreuil.—Madame Sarah Crowley, épouse de M. Jos. N. D. Vinet, boulanger.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Montréal.—Placide Séguin, le 10 juill.

Hiram Friedman, le 10 juill.

P. Murphy & Cie, le 15 juill.

Morrier & Bergeron, le 9 juill.

Henri Duverger, le 10 juill.

Marsan & Brosseau, le 10 juill.

Huntingdon.—Boyd & Co., le 13 juill.

St. Polycarpe.—Théoph. Blondin, le 8 juill.

Québec.—Jonas Gosselin, le 8 juill.

Sherbrooke.—Jules Gendron, le 10 juill.

Trois-Rivières.—R. Smardon & Son, le 13 juillet.

CURATEURS

Québec.—Geo. Darveau à Alfred Pépin.

CESSIONS

Montréal.—L. Z. Lebœuf, épiciers; offre 25c comptant.

Charles Lussier & Cie, chaussures; à Bilodeau & Renaud.

Fortier & Fortier, épiciers; à Charles Desmarteau.

W. F. Smardon, chaussures; offre 35c.

Edmond Héroux, pharmacien; demande de cession.

D. O. Fortin & Frère, épiciers; à Chas. Desmarteau.

The Plymouth Tailoring Co.; demande de cession, contestée.

Wilfrid Bélanger, tailleur.

J. M. Rochon, chaussures; à Chs. Desmarteau.

Morris & Reynolds, chaussures; ass. le 10 juill.

Arthur M. Featherston, pianos.

Hull.—J. P. Durand, pharmacien.

Louiseville.—Pierre Trépanier, mag. gn.; ass. le 8 juill.

Trois-Rivières.—K. Thos. Bedard & Cie, chaussures; à Charles Desmarteau.

St-Hyacinthe.—Léon Plamondon, commerçant; demande de cession.

St-Cunégonde.—Adolphe Paquette, entrepreneur.

Verchères.—Louis Tétrault, commerçant de foin; demande de cession.

EN DIFFICULTÉS

Montréal.—Thomas B. Boyd, tabac et cigares; sous saisie pour loyer.

H. Durand, barbier; sous saisie.

Fabien Helms, meublier; sous saisie.

J. A. Hickok, tabac; sous saisie.

J. B. McCullough, épiciers; sous saisie.

Gaspard Brouillet, manufacturier de chaussures; offre à composer.

Chicoutimi.—J. M. Marcoux, horloger; sous saisie.

Sherbrooke.—P. Gosselin, forgeron; bsent.

CONCORDATS.

East Farnham.—E. Catudal, forgeron; à 25c.

PROVINCE D'ONTARIO

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Toronto.—Dominion Watch Case Repairing Co.

Strong & Co., photographes.

Canada Chewing Gum Co.

Le Café Dandelion Royal

est un breuvage délicieux et nourrissant, purifiant et donnant des forces. Hautement recommandé par la Faculté de Médecine. Empaqueté seulement en boîtes de ferblanc. Le prix en est minime. Tous les Epiciers devraient en garder et l'offrir à leurs clients. Demandez nos prix et nos échantillons. Nommez le "Prix-Courant."

The Royal Dandelion Coffee Co'y, 468 King Street, West, Toronto, Ont.

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITÉE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.

ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.

BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

Brantford.—S. Tapscott & Co., pharmaciens.
St Thomas.—Pinfold et Reeks, liqueurs.
Westmeath.—Reid & Osborne, mag. gnl.
Deseronto.—Dart & Oke, meubles, etc.

NOUVELLES SOCIÉTÉS.

Toronto.—Strong & Co., photographes; H. J. Strong, seul.
St Thomas.—Pinfold et Reeks, liqueurs; Thos. Pinfold, seul.

FONDS A VENDRE

Toronto.—Rosedale Pressed Brick & Terra Cotta Co. (Ltd.); aux enchères, 3 juill.
Hamilton.—Jane McDougall, vaisselle etc.; sur soumissions.
 George H. Evans, mercerie.
Kingston.—J. E. Spankie, pharmacien; sur soumissions.
Mooretown.—Mooretown Salt Co., agents d'immeubles, etc.; aux enchères.
Clinton.—S. Pike, hôtel.
Ottawa.—C. Doney, chaussures.
Windsor.—Lambert Bros, chaussures; aux enchères.
Amherstburg.—C. Wigle, meunier.
Shelburne.—Benj. Blair, moulin à planer et bois de sciage.
Brantford.—Outliffe Bros, écurie de louage; aux enchères le 6 juill.

FONDS VENDUS

Toronto.—Colonial Manufacturing Co, W. R. Teskey, charbon, bois, farines et grains; à Hamilton & Co.
Toronto Junction.—George McFarlane, hôtel; à A. J. Heydon.

Hamilton.—F. D. Cherrier, épicerie et liqueurs; liqueurs vendus.
New Westminster.—Mme C. M. Robson, fruits.
London.—Hugh Lovelace, cigares; à 68c.
Fesserton.—D. Martin, scierie.
Fort William.—T. A. Bell, imprimeur; à Rutledge & Smith.
Ottawa.—D. Gauthier, chaussures; à 55c.
Arthur.—P. M. Kirby, mag. gnl.; à W. McCardel.
Kinburn.—F. Hunt, mag. gnl.; à Osborne Bros.
Allenford.—John Hayes, ferblantier, etc.; à M. McKinnon.
Mildmay.—J. L. Titmus, farines et grains; à John M. Sheffier.
Gesto.—C. E. Weldon, mag. gnl.; à J. Widdis.
Westmeath.—Fraser & Co., mag. gnl.; à Malcolm, Fraser & Co.
Wingham.—John Bell, restaurant.

INCENDIES

Toronto.—J. B. Cook, photographe, assuré.
 E. & A. Gunther, bijoutiers en gros.
 Taylor & Darling, agents de manufactures.
 W. McGill & Co, bois et charbon; assurés.
Mount Elgin.—Jos Edgar, chaussures.
 W. H. Gregg, tailleur.
Monckland Station.—A. McArthur & Son, scierie; assurés.
Chatham.—Monson Campbell, moulin à vanner.
Tweed.—W. Busby, cordonnier.

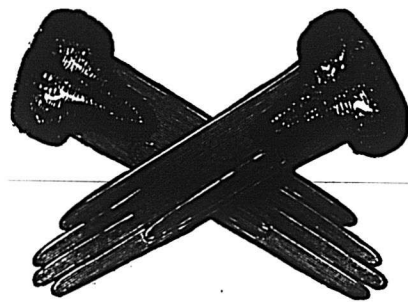
P. Clairmont, hôtel.
 Hugh Coulter, harnais.
 Thos McCann, mag. gnl.
 A. Turcotte, cordonnier.
Tottenham.—J. Anderson, boucher.
 J. C. Anderson, forgeron.
 F. Brawley, forgeron et charbon.
 W. & C. Brown, mag. gnl.
 J. V. Childs, carrossier.
 D. C. Fraser, cordonnier.
 P. Carrity, pompes.
 J. Henderson, cordonnier.
 D. Martin, épicier et boulanger.
 Jas Mercer, farines et grains.
 D. McKinney, fondeur.
 J. Riddell, cordonnier.
 W. H. Sanford, pharmacien et marchandises de fantaisie.
 T. J. Turner, tailleur.
 W. J. Verney & Co, meubliers et pompes funèbres.
 S. Windsor, cordonnier.
 T. G. Wolfe, instruments aratoires et encanteur.
Selkirk.—Allan Fess, tailleur.
 J. Shavalear, harnais.
Omeme.—S. Lamb, écurie de louage, etc.; pas d'assurance.

DÉCÈS

Toronto.—Charles Brown & Co., carrossiers; Chas Brown, décédé.
Ottawa.—Catherine Moreland, fruits.
Brockville.—H. F. J. Jackson, instruments aratoires.
Rat Portage.—J. F. Philbin, boulanger.
Marmora.—J. W. Blecker, mag. gnl.
Williamstown.—Andrew Sullivan, ferblantier.

J. Z. DESORMEAU & CIE,

Manufacturiers de **GANTS** et Mitaines en Kid.....



VEAU. CHEVREUIL. AGNEAU. ANTILOPE.

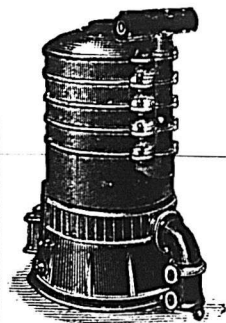
Bureaux: 298, 300 rue St-Paul, Montreal.

N. B.—Nos voyageurs sont maintenant sur la route avec un assortiment complet de nos échantillons.

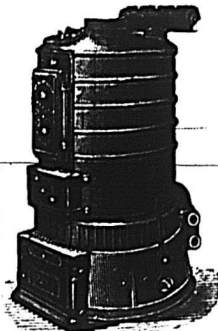
LA FOURNAISE A EAU CHAUDE

"STAR"

Pour le chauffage des Eglises, Edifices Publics, Résidences Privées, etc. Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.



Elle possède toutes les améliorations les plus récentes apportées au système de fournaise à eau chaude. Elle est de beaucoup plus économique, plus active qu'aucune autre fournaise, et la seule possédant un syphon injecteur "Breveté," capable de chauffer à son niveau et de donner une température égale aux différents étages.



MANUFACTURÉE PAR

The Star Iron Company, 590 rue Craig, Montréal.

Embouteillage Illégal

\$50.00
DE RECOMPENSE

WM. DOW & CIE, paieront la récompense ci-dessus à celui qui aura la preuve que quelque personne emploie leur nom, marque de commerce ou étiquettes sans leur autorité.

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE
 — QUEBEC —

Montreal.

THIBAudeau BROTHERS & CO.
 — LONDON —

SPECIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

J. G. A. GENDREAU
 Chirurgien-Dentiste



Extraction de Dents sans douleur, Par l'électricité et par l'anesthésie.

Dents posées avec ou sans palais, d'après les procédés les plus nouveaux.

No. 20 RUE ST-LAURENT,

MONTREAL.

Moorefield.—Patterson & Colquhoun, grains; T. J. Patterson, décédé.

Lucknow.—W. H. Smith, libraire.

Perth.—Jesse T. Henderson, mag. gnl.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Cornwall.—J. E. Chevrier, épicier.

Ottawa.—P. R. Quain, charbon.

P. Nolan, éditeur.

John Gorman, fruits.

Bârette & Simard, chaussures.

Merrickville.—Merrickville Chemical Co.

Pembroke.—Rawlins & Thackray, fabricants de portes, etc.

Rat Portage.—McKinnow & Gould, farines et grains.

Ferguslee.—Robert Freaburn, épicier.

CESSIONS.

Toronto.—Nixon & Bell, mercerie; à Henry Barber & Co.

D. M. MacRae, épicier; à J. B. Laing.

Maxville.—William McEwan, mag. gnl.; à Alex. Mutchmor.

Tamworth.—Way & Co., mag. gnl.; à Jas. Aylsworth.

The Brook.—Jas. Charrette & Co, mag. gnl. et bois de sciage; à E. N. Hurtubise.

Windsor.—Lambert Bros, chaussures; à W. A. Campbell.

Garrie.—W. J. Perkins, nouveautés, etc.; à Jas. Perkins.

Mount Albert.—E. H. Brooks, carrossier, etc.; à John Elliott.

Valentine Brooks, entrepreneurs; à John Elliott.

Owen Sound.—John Reilly, entrepreneur; à George W. Patterson.

Ottawa.—B. W. Kelly, épicier; à A. Mutchmore.

Mlle Minnie Atkinson, modiste; à W. A. Cole, ass le 8 juill.

Peterborough.—Jas. Woodcock, hôtel; à Edward Brown.

Parkhill.—J. B. Williard, peintre; à A. Mactavish.

Amherstburg.—A. E. Rondot, nouveautés, etc.; à W. S. Falls.

Port Rowan.—Charles McGilvery, chaussures; à J. A. McPherson.

Brantford.—Jas. Houlding, boulanger; à Edmond Harley.

Bolton.—Rutherford & Wood, mag. gnl.; à David Blackley.

Nixon.—John Jackson, hôtel; à Jos. H. Jackson.

Southampton.—Mary A. Hefferman, épicerie et vaisselle; à Jas. A. Chapman.

EN DIFFICULTÉS

Toronto.—Mlle Eliza Holland, modiste; vendue par huissier.

The Interior Wood Manufacturing Co.

Ottawa.—N. S. Tarr, marchandises de fantaisie; à 46½c.

W. A. Currie, peintre.

Wellington.—E. W. Bickle & Co, mag. gnl.; demandent du délai.

Jas. Kennedy, forgeron.

London.—McGill Bros, manufacturiers.

Hagersville.—Erastus Hager, épicier.

Houghton Centre.—O. Griffin, hôtel; à J. E. Simington.

Milverton.—C. Seebach, forgeron.

Mount Forest.—E Stephens, meublier.

Barrie.—A. F. Hunter, éditeur; à J. A. McLaren.

Owen Sound.—M J. Reynold, hôtel; à H. Wilkins & Co.

Fonthill.—John Davis, boulanger.

Peterboro.—A. W. Rubidge, tabac, etc.; à Talbot Bros.

Hawkestone.—P. McLeod, hôtel.

Kerwood.—J. C. Jury, mag. gnl.; à J. Rosser.

Ste Catherines.—Andrews & Dawson, chapellerie; à A. M. Ecclestone et Jas. Neelon.

Brockville.—J. A. Barr, pharmacien; à Fred R. Curry.

Brookdale.—T. Heron, mag. gnl.; à J. W. Easterbrook.

Kingston.—B. Silver, confections.

Allenford.—J. G. Hayes, ferronnerie; à M. McKinnon.

Atwood.—J. L. Mader, mag. gnl.; à E. Kalbfleisch.

Orillia.—W. H. Heift, épicier, etc.; à J. Knuspe.

Arthur.—L. Sargent, hôtel; à A. Martin.

S. A. Small, épicier, etc.

Dutton.—E. McWha, épicier.

Fort William.—T. A. Bell, éditeur.

Cornwall.—E. O'Callaghan, mag. gnl.; demande sur délai.

Morrisburg.—Mlle Annabel Pariseau, modiste; offre 25c, comptant.

Carleton Place.—McRae & Boucher, mag. gnl.; préparent état de leurs affaires.

NOUVELLE ECOSSE

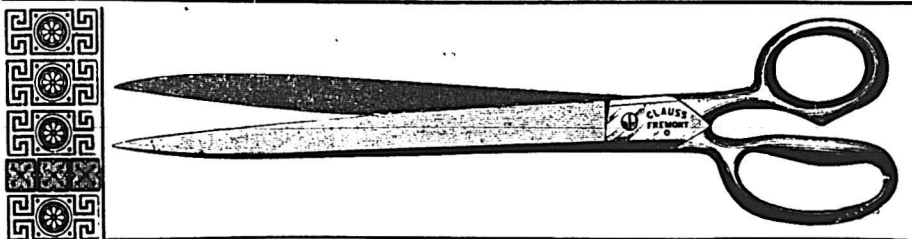
DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Windsor.—Shaw & Davidson, mag. gnl.

Halifax.—Hudley & Co., épiciers.

Les Ciseaux "CLAUSS"

J. Bourdeau & Fils



Ci-devant de la maison L. Gnaedinger, Son & Co

IMPORTATEURS DE

CHAPEAUX,

FOURRURES

et CASQUETTES

SONT CONNUS

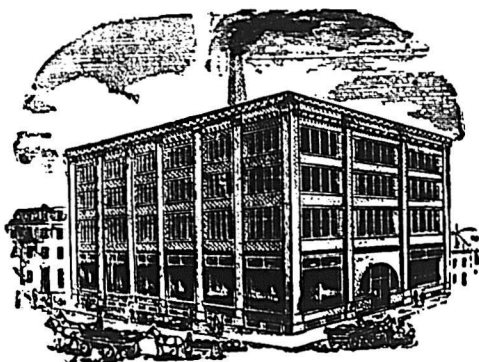
Avant de donner votre commande de ciseaux, écrivez nous, en mentionnant "LE PRIX COURANT," nous vous épargnerons de l'argent.

DANS LE

MONDE ENTIER. CLAUSS SHEAR CO, 67 rue Adelaïde-E, Toronto.

56 RUE ST-PIERRE, MONTREAL

ROBIN, SADLER & HAWORTH,



MONTREAL & TORONTO

Manufacturiers de.....

...Courroies en Cuir

TANNÉES AU CHÊNE



Nous fabriquons des Courroies pour toutes sortes de Travaux. En donnant l'ordre indiquer où les courroies doivent tourner.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Windsor.—Shaw & Davidson, mag. gnl.; M. Shaw, seul.
Yarmouth.—Boston Lunch Co.; George H. Crosby, seul.
Halifax.—Hudley & Co., épiciers; J. H. H. Blakely, seul.

INCENDIES

Lockeport.—Duncan McAlpine, mag. gnl.; assurance, \$2,000.

DÉCÈS

Halifax.—Duncan Broussard, hôtel.
North Sydney.—Jas. A. Stubbert, photographe.
Parrsboro.—C. J. Hartnett, pâtissier.

CESSIONS.

Weymouth.—Joseph Ethier, ferblantier.

NOUVEAU BRUNSWICK

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Boundary Line.—Mayberry & Rogers, liqueurs; E. R. Mayberry et C. C. Rogers.

FONDS VENDUS

St-Jean.—George McBriarity, li-queurs.

DÉCÈS

Woodstock.—W. Stephenson, épicier.
St. Jean.—H. S. Normansell, épicier.

INCENDIES.

St. Jean.—W. C. Purvis, scierie et bois de sciage; pertes \$35,000; assurance, \$8,000.

CESSIONS.

St. Jean.—Richard Lyman, boucher.
 H. J. Pratt, poêles.

MANITOBA ET TERRITOIRES

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Belmont.—Tumoth & Dagg, mag. gnl.
Calgary.—McCulloch & Christie, courtier.

Winnipeg.—Manitoba Paving Co.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Belmont.—Tumoth & Dagg, mag. gnl.;
 George Tumoth, seul.

FONDS VENDUS

Brandon.—Thomas Thompson, com-mercant de grains; à Ogilvie Milling Co.
Régina.—Walter McGuire, épicier.
Thornhill.—A. Jackson, mag gnl.; à Kilgour & Jordan, à 64c.
Lacombe.—J. W. Johnston, mag. gnl.; à D. G. Stewart.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Winnipeg.—Canadian Fire Insurance Co.

INCENDIES

Winnipeg.—Great North Western Tea Co.; dommages par la fumée.
 Union Shoe and Leather Co. (Ltd.)

ILE DU PRINCE EDOUARD.

CESSIONS

O'Leary Station.—Robert Ellis, jr., mag. gnl.

COLOMBIE ANGLAISE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Victoria.—W. Stewart & Co., tailleurs.
 Harrison & Walkley, entrepreneurs.
 J. E. Crane & Co, agents.
Mission City.—Bonnick & Mills, bou-chers.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Victoria.—W. Stewart & Co, tailleurs;
 W. Stewart, seul.

Mission City.—Bonnick & Mills, bou-chers; J. Bonnick, seul.

FONDS A VENDRE

New Westminster.—Rae & Lamb, épi-ciers; à Joseph Coupland.
 B. C. Grocery Co., épicerie.
Victoria.—A. Merrifield, nouveautés.
Fort Steele.—Carlin & Lake, mag. gnl.; à Carlin & Durick.

DÉCÈS.

Victoria.—J. A. Cohen, provisions,
 fruits, etc.

INCENDIES

Northfield.—Charles Horth, hôtel.

Michael Spisak, hôtel.

New Westminster.—Western Fish-eries & Trading Co.; pertes \$3,000, pas d'assurance.

Youdall & Sinclair, farines, etc.; per-tes \$3,500, pas d'assurance.

Victoria.—Mme J. Merrifield, nou-veautés.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Chilliwack.—John Denholm, farines et grains.

Steveston.—Harry Lee, hôtel.

Jos. Martin, boulanger et épicier.

TERRENEUVE.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St Jean.—Taylor, Finlay & Co., com-missionnaires.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

St Jean.—Taylor, Finlay & Co., com-missionnaires; Charles F. Taylor, seul.
 Snow et Earle, bijoutiers, etc; Charles Snow et Arthur Earle.

CHS. DESMARTEAU
Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St - Jacques, Montréal.

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

ALFRED GERVAIS, COMPTABLE

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur.
 Billets Escomptes. Spécialité: INVENTAIRES

Telephone 2935.....

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

THOS. MEALEY & CO.,

FABRICANTS DE . . .



COUSSIN D'ESCALIER DE MEALEY.

DOUBLURES OUAITÉES POUR TAPIS

ET COUSSINS D'ESCALIERS

BUREAU

24, RUE CATHARINE, NORD,
 HAMILTON, ONT.

Restaurant Commercial,

1612, RUE NOTRE-DAME,

Montreal.

Excellents LUNCH et DINER.
 Vins, Liqueurs et Cigares de pre-mieres marques.
 Les Hommes d'Affaires de la cam-pagne, de passage a Montreal, y trouveront tout le confort desirable.
 Salons particuliers pour Dames.
 Service soigné.

THEO. LANCTOT, Prop.

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS EN GROS DE

VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS

EAU DE CONTREXEVILLE

SOURCE DU PAVILLON

Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.

21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

THE EDWARD CAVANAGH COY

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE QUINCAILLERIES,

HUILES,

PEINTURES,

CHARBONS, ETC.

2547 à 2553 rue Notre-Dame, MONTREAL.

Coin de la rue des Seigneurs.

Bell Tel. 8025

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS.

Table listing court cases under 'Cour Supérieure' with columns for defendant, plaintiff, and amount. Includes locations like Bécancour, Bedford District, Boucherville, etc.

Montréal.

Table listing court cases under 'Montréal' with columns for defendant, plaintiff, and amount. Includes names like Adam N. dit Laramee, Albert Wm, etc.

Notre-Dame de Lévis.

Table listing court cases under 'Notre-Dame de Lévis' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Québec.

Table listing court cases under 'Québec' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Rimouski.

Table listing court cases under 'Rimouski' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Rivière au Sable.

Table listing court cases under 'Rivière au Sable' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Sté Angèle.

Table listing court cases under 'Sté Angèle' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Ste-Anne de la Pocatière.

Table listing court cases under 'Ste-Anne de la Pocatière' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Ste-Anne de S.

Table listing court cases under 'Ste-Anne de S.' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Ste-Antoine de Tilly.

Table listing court cases under 'Ste-Antoine de Tilly' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St-Constant.

Table listing court cases under 'St-Constant' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St Henri.

Table listing court cases under 'St Henri' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St Hyacinthe.

Table listing court cases under 'St Hyacinthe' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St-Jacques l'Achigan.

Table listing court cases under 'St-Jacques l'Achigan' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St Jean.

Table listing court cases under 'St Jean' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St Michel Archange.

Table listing court cases under 'St Michel Archange' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St Michel de Bellechasse.

Table listing court cases under 'St Michel de Bellechasse' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St Pierre-les-Becquets.

Table listing court cases under 'St Pierre-les-Becquets' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Ste Pudentienne.

Table listing court cases under 'Ste Pudentienne' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Ste Rose.

Table listing court cases under 'Ste Rose' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Ste Sophie.

Table listing court cases under 'Ste Sophie' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St Téléphore.

Table listing court cases under 'St Téléphore' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St Vincent de Paul.

Table listing court cases under 'St Vincent de Paul' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Upton.

Table listing court cases under 'Upton' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS.

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Ditchfield.

Table listing court cases under 'Ditchfield' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Hatley.

Table listing court cases under 'Hatley' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Hereford.

Table listing court cases under 'Hereford' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Lacolle.

Table listing court cases under 'Lacolle' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Longueuil.

Table listing court cases under 'Longueuil' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Montmagny.

Table listing court cases under 'Montmagny' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Montréal.

Table listing court cases under 'Montréal' with columns for defendant, plaintiff, and amount. Includes names like Barré Jos. Is et al, Bithell Jos., etc.

Québec.

Table listing court cases under 'Québec' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Richmond.

Table listing court cases under 'Richmond' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Sherbrooke.

Table listing court cases under 'Sherbrooke' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Stanstead.

Table listing court cases under 'Stanstead' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Ste Brigitte.

Table listing court cases under 'Ste Brigitte' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Ste Emélie de Lotbinière.

Table listing court cases under 'Ste Emélie de Lotbinière' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St-Henri.

Table listing court cases under 'St-Henri' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St-Jean.

Table listing court cases under 'St-Jean' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St-Laurent.

Table listing court cases under 'St-Laurent' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

St Léonard.

Table listing court cases under 'St Léonard' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Stoke.

Table listing court cases under 'Stoke' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Verchères.

Table listing court cases under 'Verchères' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANT.

Ascot.

Table listing court cases under 'Ascot' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Bécancour.

Table listing court cases under 'Bécancour' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Brôme Tp.

Table listing court cases under 'Brôme Tp.' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Cap de la Madeleine.

Table listing court cases under 'Cap de la Madeleine' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Compton.

Table listing court cases under 'Compton' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Danville.

Table listing court cases under 'Danville' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Dunham Tp.

Table listing court cases under 'Dunham Tp.' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Eardley.

Table listing court cases under 'Eardley' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Eaton.

Table listing court cases under 'Eaton' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Emberton.

Table listing court cases under 'Emberton' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Gentilly.

Table listing court cases under 'Gentilly' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Hatley.

Table listing court cases under 'Hatley' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Havelock.

Table listing court cases under 'Havelock' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Island Brooke.

Table listing court cases under 'Island Brooke' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Lachine.

Table listing court cases under 'Lachine' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Laprairie.

Table listing court cases under 'Laprairie' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Longue Pointe.

Table listing court cases under 'Longue Pointe' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Louiseville.

Table listing court cases under 'Louiseville' with columns for defendant, plaintiff, and amount.

Montréal.

Table listing court cases under 'Montréal' with columns for defendant, plaintiff, and amount. Includes names like Auger Jos., Baum Léon et al, etc.

Macdonald Lizie.....	Jubin A	34
Mainville Fred.....	Lefebvre J. H	36
Maranda Ls.....	Laurent J	40
Marcell L. J. H.....	Daly J. P	26
Masson Jos.....	Gagnon M	18
McCaffrey Frs.....	Fauteux H	38
McComb Hubert.....	Sheehan Dme B	22
McCraw Jos.....	Lefebvre A. A	12
McDonald J.....	Wadsworth E	29
Molloy John.....	Larkin F	13
Moranville Chs.....	Grothé C. R	17
Moran L. M.....	Chambers A. H	17
Nantais F. X.....	Clermont J. O	13
O'Keefe John.....	Jacotel J. A	16
Paquette L. C. E.....	Duhamel P. E	13
Paterson Wm.....	Fortier J. A	35
Power Edw.....	Slattery J	19
Raymond Jos. S.....	Bruneau Dme C. H	24
Reglar Bernard.....	Plessis A. dit Belair	23
Robinson John.....	Laurent J	16
Rodger Jos. Hy.....	Ont Mut. Life Ass. Coy	23
Rochoon Jos.....	Martin T	22
Roy Gedéon.....	Laurent J	10
Roy Geo.....	Laurent J	43
Roy Ulric et al.....	Dion C	33
Rowan Wm.....	Darling W. R. et al	14
Russell Jas.....	Langevin A	13
Sanguinelle Jean.....	Sénécal L	13
Sheedy Dme M.....	Tracy W	42
Shields Wm.....	Bisailion A	18
Sleeth David jr.....	Levesque P. T	18
St Denis Ferd.....	Poirier H	25
Sylvestre Ls.....	Langevin A	15
Tessier Marie.....	Leclair A	21
Watts Martin H.....	Nichol J. C	37
Wheble Wm H.....	Carter F	27
Notre-Dame des Anges.		
Girard Nap.....	Veillet F. X	72
Pointe du Lac.		
Martin Léon.....	BQué du Peuple	30
Potton Tp.		
Royer Paul.....	Léonard A. J. E	41
Soules Frank F.....	George B. C	38
Québec.		
Martel Jules et al.....	Sylvestre E	66
Richmond.		
Gendron J. H. & Co.....	Gatien E. C	16
Sherbrooke.		
Caron E.....	McManamy & Co	68
Davey Arch.....	Précourt & Gauthier	17
Denault Edouard.....	White W	42
Reilley Wm.....	LeBaron G. A	75
Stanstead.		
Foss A. L.....	Morris R. F	45

Ste-Cunégonde.		
Bélaïr Jos.....	Martin T	11
Deeloges F.....	Courville G	14
Gauvreau Jos.....	Langevin A	19
St Ferréol.		
Labrecque Hon.....	Labrecque S	40
St Gertrude		
Larve Rev. N. O.....	Lottinville F	84
St Henri.		
Adams A. W.....	Dagenais F	40
Côté Art.....	Lancôt H	12
Dagenais Frs. X.....	Hoolahan J	38
Dupuis Barth.....	"	13
Joannette Paul.....	Noiseux E	14
Rousseau Alphonsine.....	Cousineau L	25
St Hugues.		
Fournier Oscar.....	Fontaine A	10
St Hyacinthe.		
Desgranges Jos.....	Dion J	30
Lachapelle Vict.....	Ostigny E	21
Marquette Loui.....	Gagnon C. E	22
St Laurent.		
Latour Jos.....	Dassylva H	52
St Louis du Mile End.		
Lavoie Aug.....	Lemieux J	12
Lagacé Octave.....	Laurent J	38
St Michel Archange.		
Bourdeau Al. C.....	Myre L	54
St Narcisse.		
Grandmaison Narcisse.....	Boisclair E. D	24
St Philomène.		
Auger Jos.....	Kearney P	31
St Pierre-les-Becquets.		
Delisle Aug.....	Marchildon C. J	13
Sutton Tp.		
Wiley J. P.....	Mackay G. B	65
Trois Rivières.		
Abram Jas.....	Martel U. sr	25
Normand Arth.....	Paquin & frere	12
Upton.		
St Onge Louis.....	Banq. de St Hyacinthe	27
Village Turcot.		
Franceur Honoré.....	Valiquette J	23
Windsor.		
Chapman W. F.....	Kerr W	10
Windsor Mills.		
Deslauriers Zéph.....	Trudeau A	45

TOUR DU MONDE.— Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 25 (22 juin 1895).
 10 A Bordeaux, par M. F. Schrader, avec cinq gravures d'après des photographies.
 20 La Sicile, par M. G. Vuillier, avec dix gravures d'après des dessins de l'auteur.
 30 A travers le monde. Missions, Excursions, Nouvelles, Bibliographie, etc., avec cinq gravures et un portrait.
 40 Conseils aux Voyageurs. Voyage à Bordeaux : L'Exposition.
 50 Nos Concours. Résultats et Appréciations du Concours de Mai (Vélocipédie).
 60 70 Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. Itinéraires des principales Villes d'Europe vers Bordeaux (Exposition Internationale).
 Chaque Livraison, 50 centimes.
ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Hachette et Cie., boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.



ON recevra à ce bureau, jusqu'à jeudi, le 18 juillet, des soumissions cachetées, adressées au sousigné avec la suscription "Soumission pour charbon Edifices Publics," pour la fourniture du charbon aux Edifices Publics, de l'Etat.
 On pourra obtenir une formule de soumission, ainsi que toute information nécessaire en s'adressant à ce Bureau, le et après jeudi, le 27 juin.
 Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.
 Chaque soumission devra être accompagnée d'un cheque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce cheque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.
 Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
 Par ordre,
 E. F. E. ROY,
Secrétaire.
 Département des Travaux Publics, 1819.
 Ottawa, 26 juin 1895.

H. B. MUIR & Co + **LAINAGES et FOURNITURES EN GROS**
 No. 1, RUE SAINTE-HELENE, MONTREAL.
 SYNDICAT D'AGENCES, 69 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

H. A. NELSON & FILS
 IMPORTATEURS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE
 — TELS QUE —
 Albums Boîtes à Ouvrage, à Gants, à Mouchoirs, et de Toilette; Bouteilles pour Parfum, Boîtes pour Collets et Poignets
 Triple-Miroirs pour la toilette, et aussi un assortiment complet de toutes sortes de jeux, Traineaux, Chevaux Bercants, Jouets en Fer et Ferblanc, Jouets Mécaniques, Jouets à Vapeur et beaucoup d'autres articles que vous pouvez voir en demandant notre catalogue d'automne.
 59 a 63 RUE ST-PIERRE, MONTREAL — H. A. NELSON & FILS — 56 & 58 RUE FRONT, TORONTO

BURNS & LEWIS
 Habillements Confectionnés en Gros
 LONDON, ONT.
 Notre représentant, M. T. OTWAY SADLEIR est en ce moment dans la Province de Québec, et il doit visiter les Marchands avec un assortiment complet D'ÉCHANTILLONS D'HABILLEMENTS pour hommes, jeunes gens et enfants, pour le printemps de 1895.
 Nous offrons la meilleure marchandise de ce genre dans le Dominion et ce, au plus bas prix.
Valeurs Excellentes, Modes les plus Correctes, Ajustage Parfait.
 Ne manquez pas d'examiner nos échantillons.

A. RACINE & CIE
 IMPORTATEURS ET JOBBERS
 — EN —
 Marchandises Sèches
 Générales
 DE TOUTES SORTES.
 340 et 342 Rue St-Paul
 — ET —
 179 et 181 rue des Commissaires,
 MONTREAL.

PELLETIER, PARADIS & JOBIN**Comptables et Liquidateurs.**

S'occupent d'audition et de révision de livres.

Perception de dettes.

Servent d'arbitres dans les causes de compromis entre Débiteurs et Créanciers.

Liquidation d'affaires de Faillites.

Agents pour la "North America," compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau : Bâtisse de la Cie du Richelieu,

44 Rue Dalhousie,

QUEBEC.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

Bâtisse de la Banque Nationale,

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 873.

Spécialité:—REGLEMENTS DE FAILLITES.

A NOS LECTEURS

Nous prions nos lecteurs et plus particulièrement nos abonnés de Québec et de la région de Québec, de nous excuser s'ils ne trouvent pas, à sa place habituelle, la "Chronique de Québec" dans notre numéro de ce jour, Une indisposition subite de notre dévoué correspondant en est la cause.

Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 29 juin 1895.

QUARTIER MONTCALM

Rue St Michel.—Lot 4276, avec bâtisses, etc., terrain 28 x 56. Melle Elizabeth Morrison à Patrick Lewis; \$800 [94317].

Rue D'Youville.—Partie du lot 4116, terrain 1618 pieds en superficie. L'Hon. John Hearn à la Cité de Québec; \$2298 15 [94329].

QUARTIER JACQUES CARTIER

Rue St Valier.—Lot 1923, avec maison, etc. Ferdinand Rousseau à Omer Bécharde; \$400 [94324].

QUARTIER ST-ROCH

Rue St Joseph.—Lot 555-5, avec manufacture, maison privée, etc., terrain, 60 x 118. Gaspard Rochette à Nicholas Consigny; \$3,200 [94332].

QUARTIER ST-JEAN

Rue Richmond—Lot 3692, avec maison de bois, à un étage, etc., terrain 164 x 60. Jean Côté à Narcisse Bertrand; \$200 [94336].

ST SAUVEUR

Rue Victoria.—Partie du lot 731, avec bâtisses, etc., terrain 15 x 40. Mme Vve Basile Vaillancourt à Napoléon Rochon; \$400 [94335].

ANCIENNE LORETTE

Partie du lot 574, sans bâtisses, terrain 1/2 d'arp. en superficie. Joseph Camille Picher à Michel Petitclerc; \$125. [94311].

Partie du lot 715, terrain 40 x 55. Michel Hamel à Thomas Blondeau; \$50. [94312].

CHARLESBOURG

Lot 286, avec grange, etc., terrain 21 arp. en superficie. Mme Vve Joseph Jean Galarneau et al, à Bernabé Parent; \$1000 [94327].

Lots 118, 125, 256 et 256a, avec maison, etc. Joseph Nadeau à Olivier Bresse; \$3,600 [94339].

ST-AMBROISE

Partie du lot 1113, sans bâtisses, terrain 1 arp. x 27 arp. Joseph Beaumont à F. X. Bédard; \$1,000 [94324].

ST FÉLIX

Partie sud-ouest du lot 47, avec bâtisses, terrain 2 arp. x 23 à 26 arp. Le Shérif du district de Québec à Jean-Baptiste Petitclair; \$850 [94313].

CHAUSSURES



Nos voyageurs sont actuellement en route avec une ligne complète d'Echantillons de nos **Bottines et Souliers**

Ils prennent dès maintenant des ordres pour livraison **IMMEDIATE** ou à **L'AUTOMNE**.....

Malgré l'avance dans les prix, nous sommes persuadés qu'il est de votre avantage et de votre intérêt d'examiner nos échantillons avant de donner vos ordres.....

LES PRIX ne baisseront certainement pas, ils augmenteront sûrement encore, car le cuir monte toujours.....

Notre stock est toujours bien assorti et nous pouvons expédier sans délai tous les ordres pour livraison **immédiate**.

Nos voyageurs ont également une ligne complète d'échantillons de **Claques et Pardessus**. **Prix et termes** intéressant certainement tout acheteur sérieux.....

CAMPBELL & BRODIE

QUEBEC

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine
DISTRICT DE QUÉBEC
Audet vs. Hamel.

St Jean Deschailions.—Lot 99 du cadastre de la paroisse, terre au premier rang avec bâtisses, moins trois emplacements.

Vente à la porte de l'église, le 10 juillet, à 10 h. a.m.

Leclerc vs. Hamel.

Ste Jeanne de Neuville.—Lot 346 du cadastre de la paroisse, terre rang St. Jacques, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église le 10 juillet, à 10 h. a.m.

La Cité de Québec vs. DeCourcy.

Rue Latourelle.—Lots 3755-143 et 144, du quartier St-Jean ; terrains de 40 x 60 chacun, avec bâtisses, sujets à une rente foncière, le premier de \$9.75 et le second de \$7.60 par année.

Vente au bureau du Shérif le 12 juillet à 10 h. a.m.

Les Religieuses de l'Hôpital-Général vs. Dassylva.

Rue Charest.—Lot 1149 du cadastre, du quartier Jacques Cartier ; terrain 21.4 x 62.

Vente au bureau du Shérif, Québec, le 12 juillet, à 10 h. a.m.

Toussignant vs. Badeau.

Ste Philomène de Fortierville.—Lots 723-46 et 47 de la paroisse ; terre au rang de St Antoine, avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de Ste-Philomène de Fortierville, le 12 juillet, à 10 h. a.m.

NOTES SPECIALES.

MM. Roméo Prévost & Cie, comptables, auditeurs, liquidateurs et fidéi-commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Achat de débetures municipales.

Bâtisse New York Life, chambres Nos 6 et 7. Montreal Telephone Bell No 815.

La bière d'eau de roche (Rock Spring) de la nouvelle brasserie Côté et Amyot, de Québec, vient d'être mise sur le marché et déjà elle s'est acquise une grande popularité. MM. Côté et Amyot font poser un plancher en asphalte à leur brasserie qui sera bientôt un établissement modèle en son genre.

Les voitures de R. J. Latimer sont connues dans toute la province ; nul fabricant ne fait mieux, plus solide ni plus élégant, nul n'a non plus une si grande variété : buggies et phaétons pour la promenade, (spécialité de phaétons pour médecins, express pour épiciers et jardiniers, voitures de laitiers, voitures de bouchers, charrettes et tombereaux pour la ferme, on trouve tout cela chez Latimer, de première qualité et aux plus bas prix.

Pour les personnes qui vont passer quelques jours à la chasse, à la pêche et campent dans les bois, il n'y a rien de si précieux à emporter qu'une provision de JOHNSTON'S FLUID BEEF. Après une longue journée passée à courir le gibier en plaine et en montagne, ou à ramer sur le fleuve, la rivière ou le lac, une boîte de JOHNSTON'S FLUID BEEF fournit, à volonté, un tonique, un potage, ou une sauce pour le gibier. Rien

de tel pour réparer les forces et préparer à la course du lendemain.

MM. Drouin & Frères & Cie, viennent de compléter l'installation de leurs nouveaux magasins, rue St-Paul, Québec, où étaient autrefois MM. W. et R. Brodie. Ces magasins leur donnent trois étages qui sont remplis de produits divers, articles pour épiciers, produits alimentaires, thé, tabac canadien, huiles, etc. Leur établissement de la rue Smith est encore employé pour la fabrication de leurs produits qui ont une si haute réputation dans le commerce. Leurs magasins s'étendent en arrière jusqu'aux quais Conway où ils ont leurs hangars.

La création d'une agence générale telle que la Compagnie Générale d'Importation, se faisait depuis longtemps désirer. Grâce à elle, les importateurs ne seront plus arrêtés par les difficultés nombreuses, les minuties, les tracasseries qu'ont à surmonter ceux qui veulent se mettre en relation, sans intermédiaire, avec les fabricants et les commerçants étrangers. Elle représente à Montréal toute l'industrie européenne ; c'est Londres, Paris, Vienne, Berlin, Anvers, mis à nos portes, sans frais, sans commission, sans ouverture spéciale de crédit. Nous conseillons à tous ceux qui désirent importer un article, quel qu'il soit, qui n'est pas sur notre marché, de s'adresser à la Compagnie Générale d'Importation, qui leur procurera cet article aux prix de la manufacture. La compagnie a un capital de \$150,000 et est parfaitement responsable.

CHARLES E. ROY

MARCIAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUÉBEC.

SPÉCIALITÉ :—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penctang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D. Kid Elastique.

AUSSI :—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

J. H. JACQUES

MARCIAND DE

CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère)

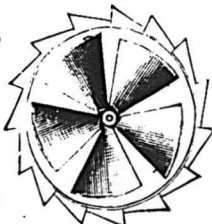
Prix réduits et détant toute compétition..... Une visite est sollicitée

LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le plus moderne et le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Edifices Publics,
Manufactures,
Eglises,
Maisons
d'éducation,



Résidences,
Ecuries,
Cabinets
d'aisance
Etc., Etc.

L'une des principales propriétés de ce ventilateur, c'est qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seulement établit un courant d'air continu, mais aspire ou pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

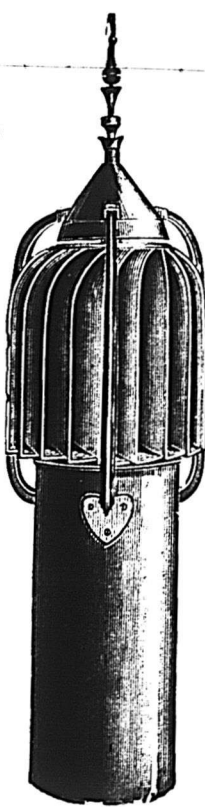
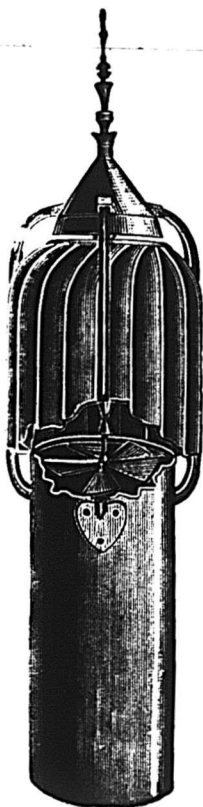
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par un grand nombre des principaux architectes, et est déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

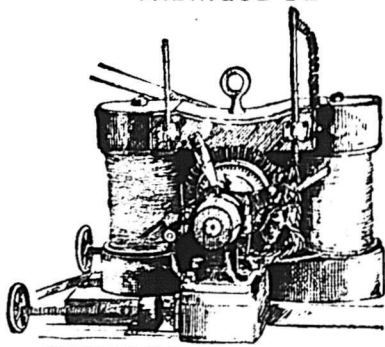
LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

421½ RUE CRAIG, MONTREAL.



FABRIQUE DE



D
Y
N
A
M
O
S

A courant continu pour l'éclairage des fabriques et toutes les grandes bâtisses. Dynamos à courant alternatif pour l'éclairage des villes et des villages....

TRANSMISSION DE LA FORCE, TELEPHONES, VOLTMETRES, AMPERMETRES, FIL SOUS COTON, SOUS GAUTCHOUX, & C.

J. F. GUAY,

524, St-Valier, - - - QUÉBEC.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Ménagers,
37 RUELLE ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell, 6322.

La *Preservaline* est une poudre antiseptique, c'est-à-dire qui arrête la fermentation acide, et qui peut être par conséquent d'une grande utilité dans l'industrie laitière. Elle est employée depuis près de quatre ans dans l'Etat de New-York, et, surtout depuis deux ans, dans les beurrieres et fromageries de cet Etat. Elle commence à se répandre au Canada et tous ceux qui s'en sont servis en ont été très satisfaits. Voici quels sont les avantages qu'on lui reconnaît : elle conserve le lait et la crème frais et doux, par n'importe quelle température ; le beurre fait de cette crème ne vient jamais rance, et le fromage ne s'urt pas ; et enfin, elle est absolument saine et n'a aucun mauvais effet sur la santé.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs, fabricants de beurre et de fromage, la *Preservaline* " B B. " préparée spécialement pour l'industrie laitière. On pourra l'obtenir de M. N. F. Bédard, le marchand commissionnaire bien connu, dont la recommandation est déjà une garantie d'efficacité.

THE MONTREAL COLD STORAGE CO.

Un des principaux avantages que l'entrepôt de la Montreal Cold Storage Co. aura sur ses concurrents, à part celui de l'importance de l'accommodation offerte, c'est que les marchandises destinées à être conservées au froid, pourront être transbordées des chars ou des bateaux à l'entrepôt sans être exposées au soleil et pourront, de même, être chargés directement de l'entrepôt sur les navires. Rien que cet avantage lui donne une supériorité immense et lui

assurera pour ainsi dire le monopole de ce genre d'entreposage.

Comme la nécessité de l'entreposage à froid s'impose de plus en plus chaque année au commerce, nous croyons pouvoir prédire à la compagnie une clientèle toujours croissante ; et la perspective des dividendes pour les futurs actionnaires nous paraît excellente.

Nous croyons que c'est une bonne affaire et que les capitalistes canadiens qui y chercheront un placement n'auront pas à s'en repentir.

On a cru longtemps que M. Krupp, le célèbre fabricant de canons d'Essen, était l'industriel le plus imposé du monde, puisqu'il paye à l'Etat une somme annuelle de près d'un million de francs.

M. Krupp, toutefois, n'est qu'un pygmée à côté de M. Marinesco-Bragadir, qui vient de monter une brasserie monstre à Bucharest et qui est le fabricant d'alcool le plus imposant de la Roumanie. Pendant la dernière année budgétaire, M. Bragadir a payé, pour sa production, 1,651,421 fr. de taxes. La somme totale de ses impôts s'élevait à 2,200,000 fr. Enajoutant à cette somme les taxes de la brasserie Luther, appartenant à Mme Bragadir, et celles de la nouvelle brasserie de Bucharest, on arriverait peut-être à quatre millions.

Cette fortune énorme a eu une origine bien modeste. Il y a une vingtaine d'années, M. Marinesco-Bragadir était un petit pâtissier. — *L'Epicier Française.*

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

BILLETS DE BANQUES.

Très prochainement, la Banque de France mettra en circulation un nouveau type de billet de mille francs. Il sera en quatre couleurs, dont les dominantes seront le bistre, le rouge et le bleu. La gravure même change ; elle ne ressemblera en rien à la vignette actuelle. Ajoutons que l'on s'occupe également de celui de cent francs. De la sorte, les falsifications deviendront beaucoup plus difficile et les malfaiteurs seront dérouterés.

Voilà donc le billet de banque polychrome, enfant de l'affiche peinte. On a cherché à perfectionner les procédés déjà existants ; ces recherches ont abouti aux résultats suivants : on s'est trouvé en présence de deux systèmes, la chromolithographie qui emploie successivement autant de pierres que de couleurs, et la chromo-typographie qui remplace les pierres par les clichés. Les affiches murales sont de la chromo-lithographie ; le supplément hebdomadaire du *Petit Journal* est de la chromo-typographie.

On comprend combien les machines, qui fonctionnent à la Banque de France, ont été difficiles à construire.

— Etablie en 1875 —

Provident Savings Life Assurance Society
DE NEW YORK.

CHAS. E. WILLARD, Président.

Révenu en 1894	\$2,249,398.12
Actif au 31 déc. 1894	1,787,181.85
Passif, Actuaires, Evaluation	960,930.53
Surplus, Actuaires	826,251.32
Polices émises en 1894	22,114,526.00

On demande des agents dans tous les comtés de la Province de Québec. S'adresser à

R. H. MATSON, GERANT GENERAL POUR LE CANADA.
37, rue Yonge, TORONTO, Ont

Temoignage.
Irrefutable

Dyspepsie, Débilité, Consommation, etc.

Québec, 1er Mars 1893.

ANCHOR MEDICINE CO., Québec.

Messieurs—Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieuses du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense.

En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BÉLANGER, Ptre,
Curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO'Y
QUÉBEC

Et à la succursale à Montréal,

No. 89 rue Saint-Jacques.

GRAINS DE SEMENCE

BLE, AVOINE, ORGE, LENTILLES, BLE D'INDE A SILO, MIL CANADIEN ET AMERICAIN, TREFLE, ROUGE, BLANC, ALSIKE

PLATRE A TERRE. SPÉCIALITÉ POUR CECLES AGRICOLES.

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

IMITATION DE BOIS NATURELS....

TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.

Décoration de Maisons, Pose de papier-tentures, Enseignes, Etc. Dernier goût et plus bas prix.

DESROSIERS & PLAMONDON, -- PEINTRES -- 317 rue St-Paul, QUEBEC.
DECORATEURS

MELASSE ...EN DECHARGEMENT

3 Cargaisons de Mélasses, Nouvelle Recolte Barbade, Neuvitas
Ex. WM. GEAKE, JOHN L. SNOW, CARRIE EASTER.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE.

CLAQUES CLAQUES

Les marchands que nos voyageurs ne pourront pas voir feront bien de s'adresser chez nous pour l'achat de leur claques. Nous tenons toujours en mains un grand stock dans les Jacques-Cartier et Goodyear Patent. Nos escomptes sont les plus haut du marché et nos conditions les plus libérales.

N'OUBLIEZ PAS.....

J. H. BEGIN, QUEBEC.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'image obtenue est plus nette encore que celle qui est actuellement en cours et que les falsificateurs devront vainement faire preuve de singulières ressources intellectuelles pour parvenir à imiter le travail des machines. L'obtention d'une pareille image ne semble point possible sans la possession d'une presse qui coûte 30,000 fr. à établir, qui tient pas mal de place et ne fonctionne point silencieusement! Dans ces conditions, la clandestinité, tout au moins, paraît impossible, sans compter que, lorsqu'on possède 30,000 fr. de capital, on songe plutôt à les mettre dans un autre genre d'opération.

La Banque de France s'est décidée au tirage des nouveaux billets à la suite du succès obtenu par l'impression des titres en couleur du dernier emprunt du Foncier. Ces essais intérieurs n'ont pas été tenus si secrets que la Banque de Belgique n'en ait eu vent et ne prépare à son tour, des billets polychromes. Elle a commandé une machine en quatre couleurs semblable à celle de la Banque de France.

Ce n'est pas tout encore. La direction des postes et télégraphes étudie aussi la fabrication du timbre polychrome; on sait que jus-

qu'ici les essais avaient été limités aux timbres des colonies tirés en deux couleurs.

La nouvelle sera bien accueillie par les collectionneurs qui trouveront là l'occasion d'enrichir leurs albums.—(Jol. des fabr. de papiers).

CONSERVATION DES BOIS.

Un journal anglais donne la description d'un procédé original employé avec un certain succès aux Etats-Unis pour la conservation des bois. Il consiste à les obliger, en quelque sorte, à s'antiseptiser eux-mêmes.

A cet effet, les bois sont enfermés dans des cylindres et soumis à une température de 150 à 250°, sous une pression d'environ 10 kilog., pendant dix à douze heures. On laisse ensuite refroidir très lentement. La sève se trouve ainsi convertie en une matière noirâtre antiseptique qui durcit en se refroidissant et ferme les pores du bois.

Ce procédé est appliqué depuis une quinzaine d'années pour les traverses de chemin de fer; les bois ainsi traités, employés sur le *New York Elevated railroad* en 1883, sont encore en parfait état aujourd'hui et n'offrent aucun signe de détérioration.

UNE PEAU ARC-EN-CIEL.

Le *Mandrill* est le quadrupède ayant la peau la plus diversement colorée qu'il soit. Une parcelle détachée d'un arc-en-ciel a dû s'abattre sur cet animal. Le plus brillant azur s'étale de chaque côté de son nez. Les naseaux profondément évidés ont du bleu sur les arêtes. Le corps est sillonné de lignes écarlates alternant avec des lignes d'un pourpre foncé et avec d'autres bleu-tées. Un rouge ardent fait flamboyer le museau, le faisant ainsi ressembler au nez de *Bardolph*. Le bas du dos forme une gamme chromatique de couleurs variées où domine un violet vermeil. La couleur d'ensemble de la fourrure est d'une teinte brun-olive allant en s'affaiblissant et arrivant au gris sous les membres.

Le menton est décoré d'une petite barbe jonquille. Les oreilles sont petites et noires, légèrement teintées de bleu. Tel est ce produit vraiment étonnant de la faune terrestre.

Un autre animal a essayé de lutter avec le précédent pour la variété de sa coloration, mais il reste bien loin derrière lui; il n'en mérite pas moins une description. Cet animal est le loup mexicain. Sa tête

J. B. RENAUD & CIE, NEGOCIANTS EN GROS.

126 à 140 rue St-Paul, QUEBEC.

FARINES, GRU, SON, ETC.,

MOULEE d'avoine, de blé d'inde, de riz, d'orge. Lard, Saïndoux, Jambons fumés, Poissons et Huiles de poissons, Sel, Sel fin, Plâtre. Exportateurs de Beurre et Fromage.

D. RATTRAY & SON,

Entrepôts: Rues Dalhousie, St-Paul et St-André, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

Les "POMPES DROLET" brevetées

Pour les Mines, les Tanneries, les Fabriques de Vinaigre pour les approvisionnements d'eau en général, et pour tous autres usages.

POMPES D'ALIMENTATION POUR CHAUDIERES

Les pompes les plus économiques et les meilleures dans le marché canadien.

DEMANDEZ LE CATALOGUE.

F. X. DROLET, Manufacturier et porteur des brevets
Nos 75 à 79 Rue St-Joseph, à Québec, P. Q.

L. COUSINEAU & E. GOHIER,

PROPRIETAIRES DES

Bois de Boulogne et Bois de Plaisance,
Plateau St-Laurent, Boulevard St-Germain,
Bocage Bordeaux, Bocage Cartier.

Des Lots à bâtir sont offerts en vente sur ces différentes propriétés, sur le bord de la rivière, à des conditions exceptionnellement faciles. S'adresser sur les lieux ou au bureau des propriétaires.

16 RUE ST-JACQUES

FARINES.....

ET

PROVISIONS

Lard en quart, Jambon-fumes, Saïndoux en Chaudières et Seaux, Gruau, Barley, Pois, Fèves, Huile Morue et Loup-Marin, Sel, Beurre, Farines de toutes sortes. Une visite ou demande de prix sollicitée.

GEO. TANGUAY,

Bureau: 48 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Entrepôts: RUES ST-PAUL, BELL ET ST-ANDRE

MARCHANDS SOUCIEUX

DE VOS INTERETS.

◆ ◆ ◆

N'ACHETEZ PAS VOS

TAPISSERIES

AVANT D'AVOIR VU

Notre Assortiment et nos Prix.

FORGUES & WISEMAN,

134 Rue St-Joseph, 68 Rue St-Pierre,

QUEBEC.

est gris clair rayée de lignes sombres. Le corps est cendré, moucheté de taches noires. Le ventre est d'un blanc sale, la queue est grise avec des taches fauves dans le milieu, les pattes sont rayées grises et noires; entre les oreilles se trouvent de larges taches fauves.

Un quadrumane peut aussi se mettre sur les rangs. Ce quadrumane est un singe; sa face est d'un noir de plomb, la barbe qui encadre cette face est longue et d'un jaunegrise; au sommet de la tête rayonne un magnifique jaune vif tacheté de noir. Le dos et les côtés sont bruns mouchetés de noir, les pattes et la queue sont noires.—*Halle aux Ours.*

UNE CURIEUSE EXHIBITION

La corporation des cordonniers de la Cité de Londres qui, comme toutes les corporations de la Cité, n'a qu'une liaison purement nominale et historique avec la profession dont elle porte le nom, a ouvert le mois dernier un curieux musée, où ne sont exhibées que des chaussures.

Elle comprenait deux sections distinctes et également intéressantes. D'abord, une histoire de la chaussure en Angleterre comprenant environ 700 types, dont la réunion a exigé plusieurs années de recherches et de travail. Ensuite, une section historique, qu'un grand

nombre d'amateurs auront contribué à enrichir. On y voyait les bottes d'armes portées par le roi Henry VI, le 15 mai 1463 au combat d'Hexham; deux ou trois paires de bottes ayant appartenu à Olivier Cromwell; d'autres au duc de Marlborough, à Charles Ier, Charles II, George III, Guillaume IV, etc.

La reine a daigné prêter à la corporation quelques pièces conservées dans son musée particulier de Windsor: une paire de mules possédées par Catherine Parr, la quatrième femme de Henri VIII, les brodequins que portait lady Jane Grey le jour de son exécution, les bottes de cheval qu'avait mise la reine Elisabeth à la revue de Gravesend pendant les préparatifs de résistance à l'invasion espagnole de l'Armada. Sir Henry Irving a envoyé des chaussures d'Edmund Kean, de Charles Kemble, de la grande tragédienne Sarah Siddons.

D'autres personnes ont prêté des bottes de Wellington, de Nelson, de l'amiral Howe, de la reine Marie Stuart, etc..... Cette section du musée des cordonniers est à la fois très complète et très curieuses.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

PROJETS DE REGLEMENTATION DE LA PRODUCTION DU CHARBON.

(De l'Economiste).

Le Congrès international des mineurs qui se tient actuellement à Paris offre un intérêt très vif. Ce n'est pas, à proprement parler, une assemblée purement ouvrière, quoiqu'elle se tienne au nom des intérêts ouvriers. Elle compte parmi ses présidents M. Burt qui est sous-secrétaire d'Etat dans le ministère britannique actuel.

Parmi ses orateurs se trouve M. Defuisseaux qui, outre, qu'il est député belge, est ingénieur de profession; l'auteur du principal projet, soumis à la discussion, est M. Emile Lévy qui, autant qu'on en peut juger, est un capitaliste très engagé dans les affaires houillères et administrateur délégué d'importants charbonnages. Les professions de ces hommes, qui tiennent une place importante dans ce Congrès, ôtent à celui-ci le caractère d'un organe exclusif de classes.

Cependant les orateurs congressistes, sauf peut-être M. Lévy, qui s'apitoie sur le sort du capital tout aussi bien que sur le sort du travail, prétendent représenter exclusivement ce dernier. Ils tiendraient leurs pouvoirs, si leurs papiers sont exacts, d'environ 1 million d'hommes, plus de 500,000 Anglais, près de 200,000 Allemands, plus de 100,

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures maisons de la ville.....

SUCESSEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES.....
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

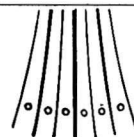


Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

Aux Marchands

.....EN GENERAL.....

DEMANDEZ A VOS FOURNISSEURS LES
CELEBRES TABACS COUPES, SUIVANTS



CHAMPAIGN,
MORNING DEW,
GOLDEN LEAF
FAVORITE,
COMTE DUFFERIN,
SWEET BOUQUET,
HUDSON,
LE CAPORAL,
CARIBOU,
FINE CUT.

MANUFACTURÉS PAR.....

B. HOUDE & CIE,
QUEBEC

Les plus grands fabricants de Tabacs
coupés et en poudre, du Canada

SI VOUS VOULEZ

Vous procurer les Dernières
Nouveautés en

MEUBLES DE MENAGE

Et aux plus Bas Prix du Marché

— ALLEZ CHEZ —

RENAUD, KING & PATTERSON

652 rue Craig, Montréal.

Réductions spéciales aux acheteurs hors de Montréal qui mentionneront le "PRIX COURANT."

The WESTERN LOAN and TRUST Co. (Ltd)

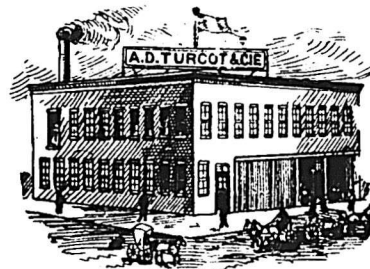
Incorporée par acte spécial de la Législature

BUREAU: No 13, RUE ST-SACREMENT, MONTREAL, P. Q.
Hon. A. W. OGILVIE, Prés.; J. S. BOUSQUET, Ecr.,
Vice-Prés. (Gerant de la Banque du Peuple).

Cette Compagnie agit comme administrateur, exécuteur, fiduci-commissaire, receveur, conseil d'intéresse, liquidateur, syndic, etc., etc., et aussi comme agent pour les bureaux des agences ci-dessus. Pour informations s'adresser au gerant,
W. BARCLAY STEPHENS

A. D. TURCOT.

H. CHAGNON.



A. D. TURCOT & Cie

.....MANUFACTURIERS DE.....

Portes, Chassis et Jalousies,

Moulure, Tournage, Découpage, Blanchissage, Moulin à Embouvetter, Ouvrage de Menuiserie en tout genre. Bois de toutes dimensions à vendre.

127 RUE PERREAU, coin Rivard, MILE END.

TEL. BELL 7125

000 Belges, sans compter des Autrichiens et autres de nationalités moins importantes. Il s'émet des votes par 756,000 voix contre 212,000, quand tous les Anglais et les Allemands marchent d'accord dans le même sens, ce qui arrive en certaines questions, et quand les Français et les Belges s'unissent pour leur résister. Sans doute, on serait bien embarrassé pour faire la preuve d'une délégation régulière d'un nombre si énorme de mandataires.

Néanmoins, ce Congrès des mineurs, alors même que l'on tiendrait toutes ces délégations pour authentiques, serait très loin de pouvoir parler au nom de l'ensemble des mineurs du monde. Il y manque d'abord les Américains qui produisent aujourd'hui environ 170 millions de tonnes de charbon contre près de 200 millions de tonnes produites par l'Angleterre; mais qu'on laisse faire les Américains et bientôt, comme le suggère une correspondance des Etats Unis que nous publions plus loin, leur production atteindra ou dépassera celle de la Grande-Bretagne.

Il manque encore à ce Congrès la Russie, où partout s'ouvrent des houillères. Il y manque l'Australie, dont les charbonnages se développent. Il y manque le Transvaal où l'on prétend que la houille existe en abondance dans la plus grande partie du territoire. Il y manque même notre Tonquin, dont les houillères récentes ne paraissent pas dépourvues d'avenir. Il y manque le Japon qui produisait, il y a quelques années déjà, 3 millions de tonnes et qui, avec la merveilleuse initiative dont il vient de donner des preuves si étonnantes, arrivera sans doute, à bref délai, à en extraire trois ou quatre fois plus. Il y manque aussi une contrée qui aujourd'hui ne compte pas, mais qui, si elle le voulait, compterait formidablement dans peu de temps et qu'on sait contenir d'énormes gisements houillers, la Chine.

Ainsi, malgré le million d'hommes au nom desquels ils parlent ou prétendent parler, les membres du Congrès international des mineurs, bien loin de représenter l'ensemble des houillères du monde, ne représentent que celles de l'Europe occidentale. Or, messieurs, c'est une vérité qui est bonne à dire, quoique dure à entendre, l'Europe occidentale, cela n'est pas tout dans le monde, cela même, sauf pour les beaux-arts, la littérature et les sciences, occupe une place de plus en plus petite dans le monde. Une

union internationale aussi restreinte ne pourrait nullement imposer la loi à l'univers; des résolutions prises, fût-ce à l'unanimité par ce million d'hommes, seraient vaines pour tous ces autres peuples grandissants, situés à l'Extrême-Occident ou aux antipodes et pourraient se retourner cruellement contre les étourdis qui confondraient l'Europe occidentale avec l'univers.

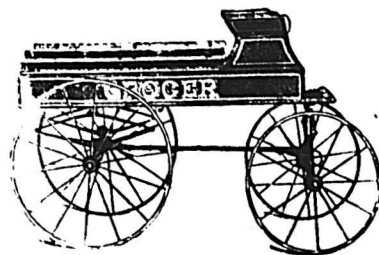
Pour nous, voilà une vingtaine d'années que nous répétons aux Européens occidentaux, habitués par le train de l'histoire à ne considérer qu'eux: méfiez-vous de l'Occident qui est l'Amérique; méfiez-vous de l'Orient proche, qui est la Russie, et de l'Extrême-Orient, qui est le Japon et la Chine; il va bientôt falloir que nous ajoutions: méfiez-vous de l'Afrique du Sud; toute une civilisation nouvelle y peut éclore; soyez donc réfléchis et prudents.

Dans notre petite minuscule Europe occidentale, si favorisée de la nature, mais si exigüe, la masse des gens, même éclairés, en est encore à ignorer que nous en sommes à ce point de l'évolution civilisatrice où l'on peut vraiment dire: *novus rerum nascitur ordo*. Il faut compter avec tout le reste du monde, c'est-à-dire avec les quatre vingt dix-neuf centièmes du globe.

Certains ouvriers, cependant, semblent avoir cette notion, et il est impossible de ne pas trouver remarquable l'attitude des mineurs britanniques, surtout d'un groupe, celui des mineurs de Durham et de Northumberland. Ceux-là sont des gens avisés, prévoyants, qui ne se paient pas de mots, qui ne se jettent pas, comme les hannetons, dans ce que l'on appelle "la lutte des classes", qui n'appellent pas de réglementation légale et qui tiennent qu'une entente loyale entre ouvriers et patrons est encore la condition la plus propice à la prospérité de leur industrie et à leur prospérité propre.

Sans se montrer toujours—il s'en faut—aussi judicieux et aussi libéraux que le groupe de Durham et de Northumberland, la masse des délégués britanniques a peu d'inclination pour les solutions improvisées et pour les formules toutes faites que les badauds répètent sans réflexion. C'est ainsi qu'une majorité considérable (756,000 voix contre 212,000) a ajourné une proposition que divers délégués français ou belges voulaient faire voter par le Congrès.

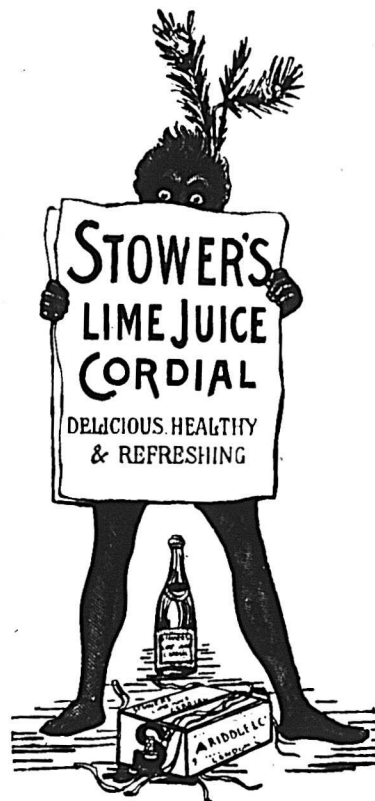
(A suivre).



Buggies ouverts et couverts, Phaétons pour médecins et Phaétons de famille, Express d'épiciers et autres de toute sorte, Voitures de tous genres.

R. J. LATIMER,
592, St-Paul, MONTREAL.

Breuvage Royal



EST BU PAR.

S. M. La Reine

N'A PAS L'ODEUR DE MOISI

La meilleure préparation
de son espèce.....
Pure, Agréable au palais,
Profitable.....



EN VENTE CHEZ:—

L. CHAPUT FILS & CO., - Montréal
CAVERHILL, HUGHES & CO., "
D. H. RENOLDSON & CO., "
A. JOSEPH & SONS, Québec

Nous rappelons à nos abonnés
que le prix de l'abonnement est
strictement payable d'avance.

Prix en gros
Fruits de Californie :
 Oranges, C. de 216..... 2 25 à 2 50
 " 150..... 2 25 à 0 00
 " 116..... 2 00 à 2 25
 Abricots, boîtes..... 2 60 à 0 00
 Prunes "..... 1 00 à 1 50

Grains et Farines
GRAINS
 Blé roux d'hiver Can. No 2 0 95 1 00
 Blé blanc " " 0 95 0 98
 Blé du printemps " " 0 95 1 00
 Blé du Manitoba No 1 dur. 1 00 1 05
 " No 2 dur. 0 98 1 02
 " No 3 dur. 0 00 0 00
 Blé du Nord No 2..... 0 00 0 00
 Avoine..... 0 41 à 0 42
 Blé d'Inde, en douane..... 0 00 0 00
 Blé d'Inde, droits payés..... 0 00 0 70
 Pois, No 1..... 0 85 0 87
 " No 2, ordinaire..... 0 72 0 73
 Orge, par minot..... 0 53 0 55
 Sarrasin, par 50 lbs..... 0 00 0 55
 Seig'le, par 50 lbs..... 0 60 0 65

FARINES
 Patente d'hiver..... 5 20 5 30
 Patente du printemps..... 4 90 0 00
 Patente Américaine..... 0 00 0 00
 Straight roller..... 4 75 4 90
 Extra..... 4 50 4 60
 Superfine..... 4 00 4 10
 Forte de boulanger, cité..... 4 75 0 00
 Forte du Manitoba..... 4 75 0 00

EN SACS D'ONTARIO
 Medium..... 4 00 4 25
 Superfine..... 3 50 3 60

FARINES D'AVOINE
 Farine d'avoine standard, en barils..... 4 25 4 30
 do en sacs..... 2 05 2 10
 Farine d'avoine granulée, en barils..... 4 40 4 50
 do en sacs..... 2 15 2 20
 Avoine roulée en barils..... 4 5 4 30
 do en sacs..... 2 05 2 10

ISSUES DE BLE
 Son d'Ontario au char, t..... 15 00 16 00
 " de Manitoba "..... 14 00 14 05

Prix en gros
 Grue de Manitoba, char..... 16 50 17 00
 Grue d'Ontario..... 18 00 19 00
 Moulée "..... 21 00 23 00

Huiles et graisses.
HUILES.
 Huile d. morue T.N. gal. \$0 40 à \$0 15
 " loup-marin raffi. " 0 38 0 45
 " paille " 0 35 0 37
 " de lard, extra " 0 65 0 75
 " " No.1 " 0 60 0 70
 " d'olive p. mach. " 0 80 1 00
 " à salade, " 0 70 0 90
 " d'olive à lampion " 1 20 2 60
 " de spermaceti " 1 35 1 60
 " de marsouin " 0 60 0 60
 " de pétrole, par char..... 0 00
 " " p. 20 qrt..... 0 15
 " " de 1 à 19 qrt 0 16
 " Américaine, par char..... 0 00
 " par qrt. 19 1/2 à 23 1/2

Huile olive Barton & Co.
 G. qts. 0 00 8 50
 " pints 0 00 9 50
 " Possel, qrts 0 00 2 75
 " " pint 0 00 3 50
 " " 4 doz, 1/2 " 0 00 3 75
 " Loubon, la caisse 2d. 1 40 1 50
 " Plagniol c. 6 00 9 50
 Huile de foie de m. Nor. g. 2 00 2 50
 " Ter. g. 1 00 1 50

Laveuses, etc.
 Laveuses Royal Lily (3 p.c.)..... 1 20
 " Globe "..... 1 75
 " Jubilee "..... 2 20
 " Royal Rose "..... 1 45
 " N'th'n Queen "..... 2 22
 " Pisse Louise "..... 2 25
 Seaux No. 1, 2 cercles, clairs ou peints à l'intérieur..... 1 50
 Seaux No. 2, cercles, do..... 1 50
 Seaux en papier..... 3 80
 " d'écurie..... 3 00
 Demi-seaux..... 1 25
 Quart-seaux, pour 7 lbs de confitures..... 0 85
 Seaux, joujoux pour enfants..... 0 70
 Seaux de rebut, nouveaux, non peints..... 1 20
 Demi-seaux, do..... 1 15

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)
 Hennessy * caisse..... 12 50 à 12 75
 " V O "..... 18 25 0 00
 " gallon..... 6 75 0 00
 Martel * caisse..... 12 25 12 50
 " gallon..... 0 00 6 65
 Marceau caisse..... 8 75 0 00
 Jockey Club * * * caisse..... 7 50 0 00
 " V.O. "..... 8 75 0 00
 " V.S.O. "..... 10 00 0 00
 " V.S.O.P. "..... 12 00 0 00
 " W.V.S.O.P. "..... 17 30 0 00
 P. Richard carte blanche 12 qrts 8 75
 " " 24 pts 9 75
 " " 48 1/2 pts 10 75
 " " carte d'or 12 qrts 12 25
 " " 24 pts 13 25
 " " 48 1/2 pts 14 25
 " Imp. flasks 16 à la c. 10 25
 Rivière-Gardrat, caisse... 10 00 0 00
 " gallon... 4 15 0 00
 Bulon, caisse..... 8 50 0 00
 "Optima," caisse..... 17 00 0 00
 Derby, caisse..... 7 25 0 00
 Bisquit Dubouché, caisse..... 9 00 0 00
 " gallon..... 4 15 4 40
 Renault & Cie, caisse..... 15 25 0 00
 " gallon..... 4 10 4 30
 Quantin & Cie, gall..... 4 10 4 30
 Laurier fils, caisse..... 0 00 7 00
 J. Auberville et Cie, caisse 0 00 6 00
 Brunier fils & Cie " 0 00 5 50
 National " 0 00 5 00

Rhums.
 Jamaïque gallon..... 4 90 à 6 15
 St. Georges " 12 lit. 0 00 12 25
 " " 24 1/2 pts imp. 14 25
 Diamant " 12 bout. 7 50
 White Ball, gal., 12 bout. 7 50
 des Lys. " 12 " 11 50
 " " 12 lit..... 13 75
 St. John, caisse..... 7 75 0 00
 Marceau, gallon..... 4 00 0 00
 Boutelleau fils, Doctor's special caisse..... 10 00 11 00
 De Lange..... 9 00 24 00
 Caisse verte, rouge.
 Jno. De Kuyper 1 c. à 24. 5 85 11 25

Prix en gros.
 Jno. De Kuyper 25 à 49 c. 5 80 11 20
 " 50 c. et plus 5 75 11 15
 Melchers et Eagle 1 c. à 24. 5 05 10 20
 " 25 à 49 c. 5 00 10 10
 " 50c et plus 4 95 10 00
 Visser..... 1 à 24c. 5 60 10 75
 " 25c et plus 5 20 10 35
 Méeus..... 5 60 0 00
 Bull's Head..... 4 50 8 50
 Star..... 4 25 8 0
 Jno. De Kuyper caisse bl..... 3 60
 Vaughan, Jones D.G. caisse. pta. 8 75
 Nicholson, Old Tom " qts. 7 70
 " pta. 8 50
 Sir Rob. Burnett " qts. 7 50
 " pta. 8 75
 " qts. 7 75

Gins en fûts.
 DeKuyper, barriques, le gall.. 2 80
 " quarts " 2 85
 " octaves et 1/2 " 2 90
 " au gallon 2 95
 Tous autres gins : 5c. de moins.

Whiskeys Importés.
 H. Fairman & Co. " 7 50 8 50
 " gallon 3 93 4 00
 Royal Eagle " caisse 9 25 9 50
 Sheriff's " 9 50 18 00
 " gallon 4 05 4 15
 Mackie's R.O. sp Scotch c'se 10 25 10 25
 " Islay " 8 25 8 50
 " Brand " " 8 75 8 80
 Glenalloch " " 3 55 3 70
 " Hig'd } " gallon 9 00 9 25
 Glenlivet * caisse..... 10 00 10 25
 " * * * " 4 15 6 15
 Watson old Scotch, caisse " qts. 7 25 8 25
 " " pta. 8 25 9 25
 J Jameson & Son * Ir. " 0 00 9 50
 " " " " 0 00 0 00
 " " " " 0 00 11 50
 Geo Roe & Co " " 9 00 0 00
 " " " " 9 75 10 50
 Banagher " " gal. 3 90 4 15
 Dunville & Co " c'se 7 75 0 00

Établie en 1830.
BENNING & BARSALOU
 La plus ancienne maison d'Encanteurs en Canada.
Encanteurs de Commerce et Marchands à Commission.
86 ET 88 RUE ST-PIERRE, MONTREAL
 Références : LA BANQUE DU PEUPLE, LA BANQUE DE MONTREAL
 Encans opérés pour toutes les branches du commerce. Correspondances et consignations sollicitées.
 Avances de fonds au besoin. Retours prompts.
 Téléphone 1744. Boîte de Poste 215.
 Ventes de meubles traitées avec soin et promptitude. Nous pouvons opérer ces ventes avec tous les avantages possibles.



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits
 GARANTIES FRUITS ET SUCRE
 Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.
PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).
 Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conservés au vinaigre, etc.
 La plus grande usine du genre dans la Puissance.
MICHEL LEFEBVRE & CO.,
 MONTREAL. Négociants Industriels.

BRODIE & HARVIE
Marchands de Farine
 Manufacturiers de la
Farine Préparée de Brodie & Harvie
 Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.
 Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'alimentation.

VERRET, STEWART & Co.
 MONTREAL et QUEBEC
 MARCHANDS DE SEL POUR TOUTS USAGES
 REPRÉSENTANTS AU CANADA DE
The Salt Union
 D'ANGLETERRE.
 Demandez nos cotations.
L. N. LAMARCHE & CIE
 ... RELIEURS ...
 11 rue Ste-Thérèse, Montréal.

Si VOUS AVEZ UNE:.....
Maison a Vendre ou a Louer

SI VOUS VOULEZ ACHETER

— ADRESSEZ-VOUS A —

STEPHENS & WARNECKE,

Ils vous donneront les meilleurs résultats
dans le plus court espace de temps.....
Souvenez-vous de l'adresse.....

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

LESSARD & HARRIS
(Ci-devant de Brodeur & Lessard)
CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.
421, Craig, Montréal. Tel. Bell 2194.

GAGNIER & LEFEBVRE
Successeurs de H. A. MILLER,
PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de **RIDEAUX,**
Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.
1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

BOIS DE SCIAGE ...
Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL
D. PARIZEAU
Clos, Canal Lachine
Tél. Bel No 6678.
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8308.

T. PREFONTAINE H. BOURCQUIN
T. PREFONTAINE & CIE
Marchands de

BOIS de SCIAGE
BUREAU
Coin des rues NAPOLEON et TRACEY,
STE-CUNEGONDE
CLOS A BOIS :-
Le long du Canal Lachine, des deux côtés,
Tél. Bell 8141. MONTREAL.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons ; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER. — Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidéi-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le **MERCREDI.**

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 717

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETÉS

**Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.**

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 St. Jacques | 2358 Ste Catherine

MONTREAL

Téléphone Bell 2433

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

Argent a Preter

— AUX —

TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,
Obligations et Hypothèques.

CLARENCE J. McCUAIG,

162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.



Clotures | Balustrades |

Toutes sortes de Tra-
vaux en fer.

Toronto Fence & Ornamental
IRON WORKS

73 Adelaide O., Toronto, Ont.

.....PENSEZ A VOTRE AVENIR.....

Achetez DE SUITE AU **BOULEVARD ST-LAMBERT**

Ce boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour; 5 cts par passage; billets bons sur tous les trains. Beaux Lots de 50 x 115 pieds, \$150, \$25 comptant, Balance \$25 par année. **N'OUBLIEZ PAS CECI:** Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montreal au Boulevard St-Lambert

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 29 Juin
1895.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Dumont. Lot 1223-50 et partie de 46, terrain 20 x 83, vacant. Albert Desloges à Anthime Paquette; \$500.00 [39278].

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Jacques Cartier, Nos 165 à 171, maison en brique. La moitié du lot 570, terrain irrégulier, de 6356 pieds en superficie. La succession Robert Burrell à The Managers of the Ministers Widows & Orphan Fund of the Presbyterian Church; \$5,000 [39301].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Sanguinet, Nos 456 à 460, maison en pierre et brique. Lot 902-31, terrain 24 x 70.5. Anthime Rémi Archambault à Latreille frères; \$4,500 [39298].

QUARTIER ST-LAURENT

Avenue du Parc. Lot 44-53, terrain 26 x 136.9, vacant (superficie 3,555 pieds. Charles Rinderman à Thomas A. Lynch; \$3,182 [39291].

Rue Milton, maison en construction. Lot 99-4, terrain 21.9 x 92, superficie 2001 pieds. Mme veuve Richard Fossey à Archambault & Folsy; \$2,765 [39296].

Rue Lagachetière, Nos 613 à 623, maison en pierre et brique. Lot 569, terrain 92.6 en front, 94 en arrière x 146.6. The Canada Investment & Agency Co. à Edward Carter; \$25,000 [39299].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANNE

Rue Richardson, Nos 47 et 49, maison en brique. Lot 748, terrain 29.6 x 96 Joseph H. Burgess à Carrie Angélique Dorion, épouse de Thomas Burgess; prix non spécifié [127089].

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Chambord. Lot 6-124, terrain 24 x 70, vacant. R. Préfontaine et autres à Onésiphore Cadotte; \$330.00 [57173].

Rue St-Dominique, Nos 801 à \$805, maison en brique. Lot 306, terrain 40 x 75. Edouard D. Roy à Martial Dagenais; \$6,000 [57222].

Rue Marie-Anne. Lot 6 93, terrain 24 x 86.1 d'un côté et 86.9 de l'autre, coin Chambord, vacant. R. Préfontaine et autres à Léonie Guy épouse de Alfred Payne; \$633.60 [57226].

QUARTIER ST DENIS

Rue Chambord. Lot 339-10, terrain 24 x 69 vacant. R. Préfontaine et autres à Adélar Racine; \$350.00 [57133].

Rue de Brébeuf. Lot 329-108, terrain 25 x 80 vacant. Joseph U. Emard à Clémence Giroux épouse de Dolphis Riendeau; \$325.00 [57135].

Rue St-Ignace, Nos 9 et 11, maison en bois. Lot 247, terrain 42.6 x 65. Les mineurs Delphis Turcot, jr. à David Dépatie; \$1,240 [57177].

Rue St-Denis, No 1420, maison en brique. Lot 198-22, terrain 40 x 75. Les mineurs D. Turcot jr. à Marie F. E. Bourdon, épouse de Napoléon Turcot; \$4,500 [57207].

Rue St-Denis, No 1422, maison en bri-

que. Lot 198-23, terrain 40 x 75. Les mineurs D. Turcot, junior à Delphis Turcot, senior; \$4,500 [57208].

Rue Berri, Nos 1178 à 1182, maison en brique. Lots 162-90 et 91, terrains 22 x 90 chacun. Louis Napoléon Coallier à Tancrède L. Bienvenu; \$4,500 [57215].

QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Marlborough, No. 120. Lot 111, terrain 50 x 100. William Smith et Jesse Truckart à Mathew S. Baxter; \$1,100 [57149].

Rue Préfontaine. Lots 76-28 à 31, terrains le 1er 24 x 115 et les autres 23 x 115 chacun, vacants, superficie totale 10,645 pieds. Thomas C. Aylwin à Sir William H. Hingston; \$2,500 [57182].

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue de Paris, Lot 3239-138, terrain 22.6 x 80, vacant. The Montreal Loan & Mortgage Co à Richard Turner; \$450.00 [57221].

Rue Mullins, Nos 662 à 664, maison en bois et brique. Lot 2575-15, terrain irrég. de 5042 p. en superficie. The Montreal Loan & Mortgage Co. à Gédéon Picard; \$1364.64 [57072].

DÉ-LORIMIER

Avenue Papineau. Lot 159a-2, terrain 50 x 155, vacant. Henri Coutu à Michel Laforce; \$250.00 [57225].

MILE END

Rue St-Laurent. Lots 10-16, 17 et 18, terrains 25 x 110 chacun, vacants. James N. Greenshields à Blouin, Girard & Colard; \$2,143.31 [57169].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Clarke, Lot 11-419, terrain 50 x 84 vacant. The Montreal Freehold Co. à François Martin; \$748.00 [57150].

Rue Clarke. Lots 11-391 et 392, terrains 50 x 84 chacun, vacants. The Montreal Freehold Co. à James C. Tory; \$458.25 [57168].

STE-GUÉRONDE

Rue Richelieu, Nos 170 et 172, coin Dominion, maison en brique. Lot 562, terrain 31 x 80 Adolphe Duperreault à Alphonse Martin; \$7,000 [57166].

WESTMOUNT

Rue Ste-Catherine, Nos 4504 et 4506, maison en brique. Lot 1134-22, terrain 25 x 100. Isaac Lewis à Hon. Frs. E. Gilman; \$5,800 [57128].

Rue Windsor. Lots 218-6b, 214 6d et 214-5d, terrain 19 x 102.5. William Rutherford jr à Elizabeth Jane Weekes épouse de John F. Hagar; \$3,974.16 [57130].

Avenue Clarke. Lots 315-5 et 6, terrains de 25 x 121 chacun, vacants. John B. Wood à Katherine J. Bidell, veuve de E. G. Hamilton; \$1,000 [57178].

Avenue Metcalfe. Partie des lots 244-5 et de 243-6, terrain de 135.3 en front, 136.6 en arrière x 111 d'un côté et 113 de l'autre, vacant. William et Robert G. Hood à James Morrison; \$8,400 [57186].

MONTREAL JUNCTION

Avenue Gazette. Lot 140-77, terrain 50 x 88. John J. Cooke à Martha Chambers, épouse de Benson S. Wickware; \$396.00 [57189].

Nous rappelons à nos abonnés
que le prix de l'abonnement est
strictement payable d'avance.

PERRAULT, MESNARD & VENNE,

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, BANQUE DU PEUPLE

MONTREAL.

Téléphone 696.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

230 — RUE ST. ANDRÉ — 280

MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs.

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Élévateur.

Téléphone 2113.

Heures de consultation :
De 11 hrs a.m. à 1 hr. p.m. De 3 hrs p.m. à 5 hrs. p.m.

THEO. DAoust

ARCHITECTE,

103 RUE ST-FRANCOIS XAVIER

MONTREAL

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone No. 1723. | Chambre 7, 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS,

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

Téléphone 1800.

VINCENT & DUFRESNE

ARCHITECTES

Ingénieurs Civils, Arpenteurs,

BREVETS D'INVENTION

17 Rue St-Jacques, - Montréal.

Bureau du soir : 260 rue Roy, et à Longueuil.

J. EMILE VANIER,

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL et ARPENTEUR

No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
traces de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

Chs. Bernier.

Chs. Brodeur

BERNIER & BRODEUR

Architectes et Evaluateurs

107 RUE SAINT-JACQUES,

Chambre 35, Imperial Building,

TELEPHONE.

MONTREAL.

HORMISDAS CONTANT,

Contracteur Plâtrier,

475, Rue Lagachetière, Montréal

Revue Immobilière.

Montréal, 4 juillet, 1895.

C'est aux extrémités de la ville que l'on peut trouver le moindre signe d'activité, ainsi qu'au delà des limites urbaines, dans ces faubourgs, les uns modestes, les autres aristocratiques, où va s'établir le surplus de la population de Montréal. Surplus bien relatif, pourtant, car il y a encore une infinité de terrains non bâtis en ville; il faut entendre par ce surplus, non pas les gens qui ne trouvent pas à se loger à Montréal, mais ceux qui n'ont pas le moyen de payer les taxes imposées par la ville.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED
Rue Dumont	33c
Avenue du Parc	89c
" Chambord (St J. Bte)	20 c
" Marie Anne (coin)	30 c
" de Brébeuf (St-Denis)	16c
" Préfontaine	25 c
" de Paris	25 c
Mile-End :	
Rue St Laurent	26 c
Montréal Annexe :	
Rue Clarke	18 c
Westmount :	
Rue Windsor	30 c
Avenue Clarke	16c
" Metcalfe	55 c
Montreal Junction :	
Avenue Gazette	8 c

Pas de baisse visible dans les prix.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie	\$ 500.00
" St Jacques	5,000.00
" St Louis	4,500.00
" St Laurent	30,947.00
" St Jean Baptiste	6,963.61
" St Denis	15,415.05
" St Gabriel	1,814.64
" Hochelaga	3,600.00
Delorimier	250.00
Mile End	2,143.31
Montréal Annexe	1,266.25
Ste Cunégonde	7,000.00
Westmount	18,274.16
Montreal Junction	396.00
Total	\$ 98,007.96
Semaine précédente	135,733.86
Ventes antérieures	3,295,243.58
Depuis le 1er janvier 1895	\$3,528,987.40
Semaine correspondante. 1894	\$ 172,124.50
" " 1893	268,081.24
" " 1892	1,130,051.03
" " 1891	167,916.47
" " 1890	155,099.87
" " 1889	166,734.66
" " 1888	88,739.13
A la même date 1894	\$4,883,074.91
" " 1893	6,031,877.22
" " 1892	8,721,725.43
" " 1891	6,165,890.42
" " 1890	5,218,991.42
" " 1889	4,669,171.01
" " 1888	4,232,840.75

Il y a cette semaine encore un bon chiffre d'obligations hypothécaires, dont environ \$20,000 en garanties d'avances sur billets etc. Pas de prêt

à 5 p.c., ce qui ne paraît être qu'un hasard, car nous ne voyons ailleurs aucun signe de renchérissement des capitaux. Quatre prêts à 5½ p.c. pour \$3,000, \$6,000, \$7,725 et \$9,000. Les autres portent 6, 6½, 7 et jusqu'à 8 p.c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts	\$14,200
Assurances	17,400
Autres corporations	12,500
Successions	41,825
Particuliers	55,888
Total	\$141,413
Semaine précédente	255,060
Semaines antérieures	6,204,666
Depuis le 1er janvier 1895	\$6,601,139
Semaine correspondante. 1894	\$106,414
" " 1893	142,350
" " 1892	84,456
" " 1891	74,840
" " 1890	69,416
" " 1889	45,689
" " 1888	35,939
A la même date 1894	\$3,423,414
" " 1893	4,203,905
" " 1892	2,909,462
" " 1891	3,785,693
" " 1890	2,539,790
" " 1889	2,226,589
" " 1888	2,304,890

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 29 juin.

Chez M. A. C. HUTCHISON, Architecte.

Westmount, Avenue Montarville.—Résidence à 2 étages.
Maçonnerie, Geo. Morrison & Co.
Charpente et menuiserie, W. Swan.
Couverture, plomberie et appareils de chauffage, E. C. Mount.
Brique, Wm. Lavers.
Enduits, J. Doull.
Peinture et vitrerie, J. B. Owens.
Propriétaire, A. B. MacFarlane.
Rue Mance, Montréal.—Changeements à une bâtisse à 3 étages, 4 logements.
Charpente et menuiserie, H. Marsan.
Couverture, Montreal Roofing Co.
Plomberie et appareils de chauffage, Gibeau Frères.
Brique, A. Cowen.
Enduits, J. Doull.
Peinture et vitrerie, J. Murphy.
Propriétaire, J. McDuff Lamb.

Chez M. W. McLea WALBANK, Architecte.

Rue Notre-Dame.—Réparations à une maison.
Charpente et menuiserie, Robert Neville.
Plancher en ciment, G. W. Reed.
Peinture et vitrerie, J. S. Kimber.
Propriétaire, J. Palmer & Sons.
Rue Victoria.—Une maison à 3 étages, résidence.
Maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie, peinture et vitrerie, W. F. Coupland & Co.
Plomberie et chauffage, James Booth.
Propriétaire, Hugh Graham.

NOTES

Le conseil de ville de Lévis a reçu mardi, le 25 juin, des soumissions pour la construction d'un quai à la traverse. Les soumissionnaires sont : MM. Thomas Power, Samson et Piton, F. Atkinson, Chs. Veilleux et Ludger Lemieux.

On a acheté un emplacement pour y construire une église catholique à Hudson, P.Q.

VENTES PAR LE SHÉRIF

pour la semaine prochaine

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Bedell vs Landerman.

Rue Davidson.—Lots 31-51, 52 et 53, quartier Hochelaga; terrains de 24 x 91 chacun; trois maisons en brique à 2 logements chacune, Nos 124 à 136 rue Davidson.

Evaluation civique \$10,000.
Vente au bureau du Shérif le 9 juillet à 10h. a.m.

La Cité de Montréal vs Crevier.

Rue Déséry.—Lots 52-107 et 108, quartier Hochelaga; terrains de 25 x 100 chacun, maison en bois et brique, nouvellement construite.

Evaluation civique \$2,000.
Vente au bureau du Shérif le 12 juillet à 10h. a.m.

NOTES METALLURGIQUES

Il y a quelque temps, les marchés européens ont vu se produire un essai de corner sur le cuivre. La production du Chili était déjà passée sous le contrôle du syndicat formé pour cette spéculation, qui a si mal réussi, il y a quelques années, à M. Secretan et au Comptoir d'Escompte. Il paraît que la place de New-York se montre récalcitrante et que les mines du Lac Supérieur seraient décidées à rester indépendantes, ce qui compromettrait beaucoup le succès de l'opération.

Le Times de Londres consacre un article aux gisements de fer chromique des Cantons de l'Est, qui se trouvent dans la formation serpentine, dans les mêmes régions que le mica, l'amiante et le talc. Comme ces gisements affleurent le sol, les frais d'extraction doivent être peu considérables et les Etats-Unis peuvent fournir un marché suffisant pour absorber tout le minerai qu'on en peut extraire. Nous n'avons pas, au Canada, l'outillage nécessaire pour convertir nous-même ce minerai.

L'Ancre de St-Dizier, journal de la métallurgie de France, dit que le plomb est en hausse sur les marchés d'Europe, mais il attribue cette hausse plutôt à la spéculation qu'à une demande plus active. La production du monde entier, en 1893, a été de 630,000 tonnes. En 1894, elle a probablement diminué, principalement en Australie et en Amérique. On dit que les célèbres et puissants gisements de Brokenhill, en Australie, sont déjà en partie épuisés. Si cette supposition se confirmait, on pourrait espérer un relèvement des prix.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.